

Chapitre 2

Profil économique du Québec rural

Ce chapitre fournit une évaluation socio-économique du Québec rural. La première section présente une typologie régionale pour la définition des régions rurales de la province. La deuxième se concentre sur la source de la compétitivité économique dans les territoires ruraux, discutant du cadre de production, du marché du travail et de la contribution des différents secteurs à l'économie rurale. La troisième section traite essentiellement du bien-être social des Québécois ruraux et met l'accent sur l'offre de services. Enfin, la dernière section de ce chapitre discute des principaux enjeux qui menacent la viabilité des collectivités rurales du Québec.

Points clés

- **Le Québec rural d'aujourd'hui s'inscrit dans une certaine modernité et produit 20 % du PIB de la province.** Globalement, la population rurale augmente au même titre que les possibilités d'emploi du fait de la diversification de la base économique. De nombreuses régions rurales ont réduit leur dépendance à l'égard de l'agriculture et aux autres activités du secteur primaire tout en augmentant leur spécialisation dans la fabrication et surtout dans les activités de services.
- **La fracture rural/urbain est moins forte au Québec que dans le reste du Canada du fait de l'existence d'un réseau plus dense de villes petites et moyennes.** La province compte plus de 1 000 municipalités situées, pour la plupart, dans les régions rurales de la partie méridionale de la province, qui appuient l'objectif social d'occupation du territoire. Un grand nombre de ces municipalités sont fonctionnellement liées. Ainsi, au Québec, de nombreux marchés ruraux du travail sont reliés et relativement vastes.
- **En moyenne, le Québec rural affiche de bonnes performances mais, comme dans le reste du Canada, on observe des disparités régionales.** Les régions rurales situées en périphérie des métropoles et dans les régions intermédiaires ont une base économique diversifiée et attirent les personnes et les entreprises. Inversement, les régions essentiellement rurales, en particulier si elles sont éloignées et dépendantes des ressources naturelles, sont confrontées à un changement socioéconomique structurel qui, dans certains cas, menace leur viabilité.
- **Le changement structurel qui se produit en milieu rural est un phénomène multidimensionnel impliquant des problèmes économiques et sociaux.** En premier lieu, la population des régions essentiellement rurales vieillit et diminue en raison d'un taux de natalité faible, de l'allongement de la vie et d'une émigration nette. En deuxième lieu, certains marchés ruraux du travail offrent moins de débouchés car l'agriculture absorbe un nombre moindre de travailleurs, et les avantages comparatifs des activités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles et des productions traditionnelles sont exposés à la concurrence internationale. Enfin, dans certains cas, la dégradation de la qualité environnementale s'ajoute aux enjeux du changement climatique.

- **En particulier, les collectivités rurales reposant sur l'exploitation des ressources naturelles sont les secteurs les plus vulnérables de la province.** Les forces qui déterminent le cours de ces collectivités sont souvent extérieures ; il s'agit, par exemple, de décisions prises par le gouvernement central, les élites financières métropolitaines ou des importateurs/exportateurs internationaux. Dans bien des cas, la crise financière actuelle est le catalyseur du déclin local.

Introduction

Ce rapport se concentre sur l'étude du Québec rural. Le choix de cette province tient à toute une série de facteurs. En premier lieu, le Québec est la province la plus vaste et la plus peuplée du Canada après l'Ontario. En deuxième lieu, la « ruralité » est une composante importante du caractère et de la culture de la province.¹ Bien que la majorité de sa population se concentre dans les centres urbains du sud de la province où l'on trouve les trois principales régions urbaines de Montréal, Québec et Gatineau, le Québec est encore profondément rural, avec des paysages caractéristiques et un nombre relativement grand de collectivités rurales, qui sont fortement attachées à leur territoire. Le troisième facteur est l'importance de la contribution des régions rurales à l'économie de la province. Le Québec est riche en ressources naturelles et dans certaines régions rurales éloignées on trouve des collectivités qui n'existent que par l'extraction et la transformation des ressources naturelles. Le quatrième facteur tient au fait que, pour toute une série de raisons historiques et politiques, le gouvernement provincial est soucieux de garantir la viabilité des collectivités rurales, y compris celles situées dans des régions reculées. Enfin, le Québec présente la caractéristique d'être un vaste territoire aux confins des peuplements humains avec un large éventail de défis à relever mais aussi d'opportunités. En conséquence, l'effort de la province pour promouvoir le développement rural représente une expérience précieuse à intégrer dans les connaissances collectives de l'OCDE sur le sujet.

Seule la partie méridionale du Québec est définie comme rurale par le gouvernement provincial, le nord se caractérisant par une densité de population extrêmement faible avec seulement quelques peuplements humains stables.² Alors que dans la plupart des pays de l'OCDE le territoire national se décompose en deux grandes catégories : le milieu urbain et le milieu rural, il existe au Québec une troisième catégorie : le Nord. C'est une région immense qui, à quelques exceptions près, s'étend approximativement du 49^{ème} parallèle au voisinage du cercle polaire. Inversement, la dichotomie rural/urbain existe dans le sud de la province, dans la région dite de

l'« écoumène » (écoumène de population) où les peuplements humains sont contigus. Cette région, à elle seule, a la taille de la Nouvelle-Angleterre.³

Globalement, le Québec rural affiche de bonnes performances économiques ; on note toutefois des différences entre les régions essentiellement rurales, les régions intermédiaires et les régions rurales périmétropolitaines. En particulier, les régions rurales à proximité de centres urbains sont celles qui ont enregistré les performances démographiques et économiques les plus fortes sur les quinze dernières années (1991-2006). Ces régions ont vu leur population augmenter de 18.5 % alors que la performance moyenne des régions rurales et urbaines était respectivement de 1.6 et 9.6 %. Entre 2001 et 2006, l'emploi local a progressé pour s'établir à 9.4 %, ce qui a eu un impact positif pour le PIB rural qui a augmenté d'environ 3 % par an entre 1991 et 2006 (Conference Board, 2009a). Ces régions périmétropolitaines sont en voie de devenir un espace économique et social essentiel du Québec ; elles encouragent un processus propre de développement endogène reposant sur le secteur des services et sur les productions à forte valeur ajoutée. Inversement, les territoires essentiellement ruraux éloignés voient leur population diminuer (-7.4 % entre 1981 et 2006) et leur cadre économique, spécialisé dans les activités primaires, est soumis aux pressions du changement structurel et d'une conjoncture négative.

Les régions rurales sont confrontées à des défis qui résultent, dans bien des cas, de la transformation continue de leur société et de leur économie. En l'espace d'une génération, le Québec a connu une véritable « révolution démographique ». Cette province, qui avait autrefois le taux de natalité le plus élevé du Canada, a aujourd'hui l'un des plus faibles du continent nord-américain ; ce phénomène, conjugué à l'augmentation de l'espérance de vie et à une immigration limitée, a conduit au vieillissement et, dans certaines régions, au déclin de la population rurale. L'augmentation de l'espérance de vie requiert de nouveaux services publics ce qui peut également représenter une opportunité de développer de nouvelles activités économiques. En tout état de cause, le Québec a deux grands défis à relever : le premier est la création de nouvelles possibilités d'emploi pour attirer de nouveaux résidents et immigrants ; le second est l'amélioration de ses aménités pour une meilleure qualité de vie en milieu rural.

Enfin, l'existence de liaisons fonctionnelles fortes entre territoires urbains et territoires ruraux exerce une pression sur les aménités rurales, l'infrastructure de transport et l'environnement. L'étalement urbain et le navettage accru transfèrent sur certaines régions rurales les externalités négatives du milieu urbain comme les embouteillages et la pollution. L'« urbanisation » de certains territoires ruraux est la conséquence d'un

développement rural réussi mais le processus n'a pas une approche fonctionnelle de l'aménagement du territoire.

2.1 La notion de « rural » au Québec

L'extrême variation de la densité de population fait que seule la partie méridionale de la province peut être définie comme rurale au sens usuel du terme

En raison du petit nombre de peuplements humains stables et d'une densité de population extrêmement faible, une grande partie du Québec peut être considérée comme une entité territoriale à part lorsqu'on applique la typologie régionale de l'OCDE (Du Plessis, Beshiri, Bollman et Clemenson, 2001). La province de Québec couvre un territoire de plus de 1.5 million de km² situé dans l'Est du pays, grand comme plus de cinq fois le Texas et près de trois fois la France, peuplé de 7.5 millions de personnes. Sa densité globale de population est donc très faible (5.1 habitants au km²). Elle varie toutefois grandement d'un bout à l'autre de la province. La grande majorité des Québécois vit dans le sud, entre le 49^{ème} parallèle et la frontière avec les États-Unis, tandis que dans le reste de la province (région administrative de Nord-du-Québec et parties septentrionales de Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Côte-Nord), la densité de population est extrêmement faible. Une partie de ce territoire abrite également des réserves de Premières Nations (encadré 2.1). En outre, le territoire total peut être divisé entre l'écoumène (188 522 km²) et les territoires situés en dehors de cette zone (hors écoumène : 1 260 813 km²). Le premier est situé principalement au-dessus de la frontière avec les États-Unis et le long des rives du Saint-Laurent, et représente la région dans laquelle vit la majorité des Québécois. Le second est composé de territoires internes dans lesquels il n'y a pas de continuité des peuplements humains (tableau 2.1, graphique 2.1).

Tableau 2.1 Le Québec en chiffres

Superficie totale	Km ²	1 438 228
Écoumène	Km ²	188 522
Hors écoumène	Km ²	1 260 813
Population totale (2006)		7 435 805
Densités absolues de population	Hab. au km ²	5.1
Densité de population à l'intérieur de l'écoumène	Hab. au km ²	39.4

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Encadré 2.1 Les réserves indiennes au Canada et au Québec

Au Canada, une réserve indienne est définie dans la Loi sur les Indiens comme une « parcelle de terrain dont Sa Majesté est propriétaire et qu'elle a mise de côté à l'usage et au profit d'une bande ». Alors que de nombreuses collectivités se réfèrent au terme de « Première Nation » le terme de « bande » est utilisé par le gouvernement fédéral pour décrire un « groupe d'Indiens » dans une communauté. La Loi sur les Indiens précise également que les terres réservées à l'usage et au profit d'une bande qui ne sont pas dévolues à la Couronne sont également assujetties aux dispositions de la Loi sur les Indiens concernant les réserves. Une réserve est analogue à une réserve indienne aux États-Unis bien que l'histoire des réserves dans ces deux pays soit sensiblement différente.

En 2006, on recensait au Canada plus de 600 bandes résidant dans une ou plusieurs réserves, pour la plupart de faible superficie. La Loi sur les Indiens donne au gouverneur en conseil le droit de « décider si tout objet pour lequel des terres dans une réserve sont ou doivent être utilisées, se trouve à l'usage et au profit de la bande ». Les titres de propriété sur les terres situées à l'intérieur de la réserve ne peuvent être transférés qu'à la bande ou à des membres de celle-ci. Les terres des réserves ne peuvent être saisies par la justice, et les biens d'une bande ou d'un membre d'une bande vivant dans une réserve « ne peuvent pas faire l'objet d'un privilège, d'un nantissement, d'une hypothèque, d'une opposition, d'une réquisition, d'une saisie ou d'une exécution en faveur ou à la demande d'une personne autre qu'un Indien ou une bande » (section 89 (1) de la Loi sur les Indiens).

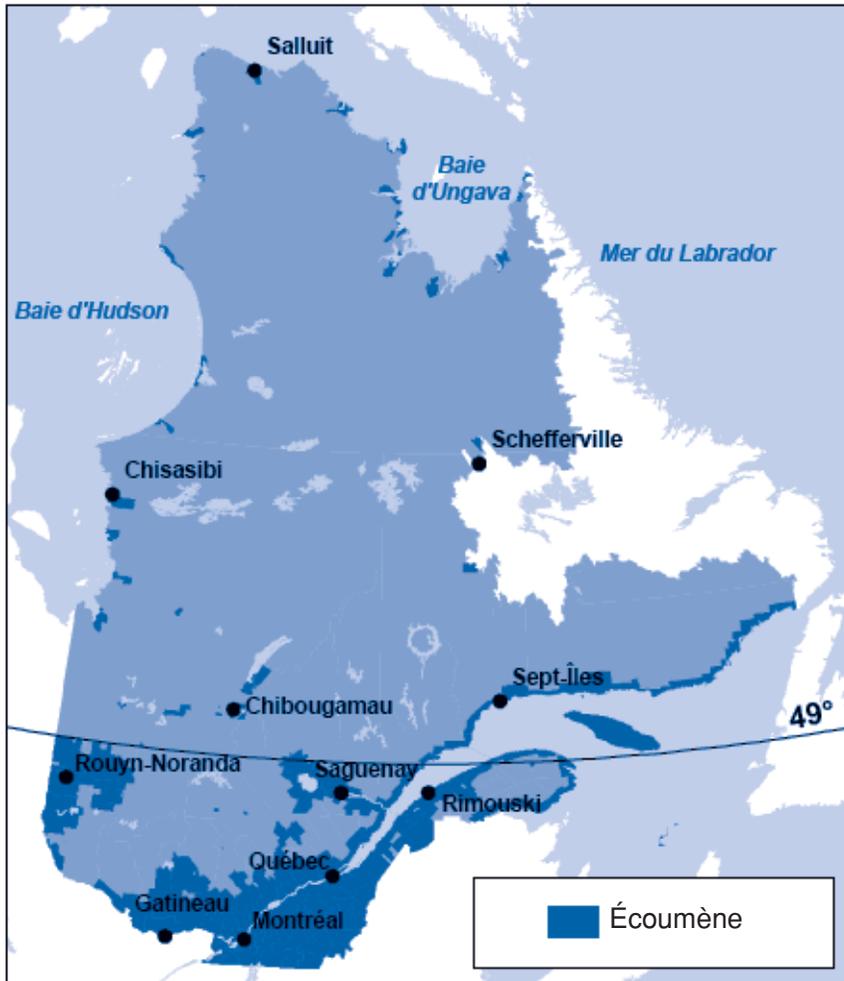
Des provinces et des municipalités ne peuvent exproprier des réserves que si elles sont spécifiquement autorisées à le faire par une loi provinciale ou fédérale. Peu de réserves jouissent de quelconques avantages économiques tels que des recettes provenant de l'exploitation des ressources. Les recettes de ces réserves sont détenues dans une fiducie par le ministre des Affaires indiennes. Les terres des réserves et les biens des membres de bandes et des bandes situés sur une réserve sont exemptés de toutes formes d'impôts à l'exception des taxes locales. Mais les entreprises appartenant à des membres de Premières Nations n'en sont pas exemptées. Cette exemption a permis à des membres de bande opérant dans le cadre d'entreprises individuelles ou de sociétés en nom collectif de vendre dans leur réserve des produits fortement taxés comme les cigarettes à des prix sensiblement inférieurs à ceux que pratiquent les magasins situés à l'extérieur des réserves. Certaines Premières Nations ont passé avec le Canada des accords d'autonomie gouvernementale tandis que d'autres ont des structures de gouvernance à minima. La plupart se situent quelque part entre les deux.

Source : Loi sur les Indiens (R.S., 1985, c. I-5), Loi en cours au 25 novembre 2009 ; Affaires indiennes et du Nord canadien, www.ainc-inac.gc.ca ; « Réserve indienne » dans l'encyclopédie canadienne, www.thecanadianencyclopedia.com.

Le Québec rural accueille le quart de la population de la province et couvre les deux cinquièmes du territoire

La définition du terme rural utilisée dans ce rapport se fonde sur trois variables : *i*) la densité de population, *ii*) la présence d'un centre urbain à

Graphique 2.1 L'écoumène au Québec



Source : Gouvernement du Québec.

proximité ou à l'intérieur de la région rurale et *iii*) la distance séparant une région rurale donnée des principales régions métropolitaines.⁴ En conséquence, 42 % de la province est rurale. Cette étendue est composée de plus de 1 100 municipalités et territoires non organisés et de 34 réserves indiennes.⁵ La méthodologie utilisée pour définir ce qui est rural au Québec repose sur des municipalités ou groupes de municipalités appelés ci-après

municipalités régionales de comté (MRC), qui représentent les unités de base de la typologie régionale et sont appelés régions TL3 dans la typologie régionale de l'OCDE (encadré 2.2). Premièrement, toute région d'une MRC faisant partie de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement telle que définie par Statistique Canada (Statistique Canada, 2007) n'est pas considérée comme faisant partie de la région rurale d'une MRC. Deuxièmement, toutes les MRC dont la densité de population est inférieure à 400 habitants au km² sont classées en essentiellement rurales. Troisièmement, les autres MRC et municipalités sont considérées comme rurales si 50 % au moins de leur population vit dans des régions dont la densité de population est inférieure à 400 habitants au km². Ce critère réintègre les résidents des campagnes dans les des RMR et les AR. Quatrièmement, pour des raisons d'ordre géographique et social, six municipalités situées dans la région du Nord-du-Québec et six villes plus petites de moins de 13 000 habitants sont considérées comme rurales. Enfin, les MRC essentiellement rurales sont divisées en deux sous-catégories : *i*) celles situées dans des régions centrales ou accessibles et *ii*) celles situées dans des régions éloignées (graphique 2.2).⁶ Au terme de ces itérations, le Québec rural se divise en :

- 62 MRC **essentiellement rurales** (dont 31 **accessibles** et 31 **éloignées**) ;
- 21 MRC **intermédiaires** (qui sont des MRC à faible densité de population mais ayant sur leur territoire un centre urbain relativement important) ;
- 10 régions rurales situées à l'intérieur de régions métropolitaines, ou **régions périmétropolitaines**.

Répartition de la population du Québec rural

Un quart de la population totale du Québec, soit 1.95 million de personnes vit dans des régions rurales (2006). En particulier, 70 % de la population rurale (représentant 18.5 % de la population totale de la province) vit dans des MRC essentiellement rurales. On recense 566 000 personnes dans les MRC essentiellement rurales et éloignées tandis que 811 000 personnes vivent dans des MRC essentiellement rurales accessibles. Le reste de la population rurale se répartit comme suit : 21 % (soit 5.5 % de la population globale) vivent dans des MRC intermédiaires et 9 % (2.2 % de la population totale) vivent dans des régions périmétropolitaines (tableau 2.2).

Encadré 2.2 La municipalité régionale de comté (MRC)

On recense au Québec 86 MRC (et 14 organismes équivalents). Il s'agit d'unités géographiques et administratives comparables au comté. Chaque MRC est composée d'un certain nombre de municipalités. Le conseil d'une MRC est composé des maires des municipalités membres ainsi que d'un préfet. Le préfet est généralement élu à bulletins secrets par le conseil, parmi ses membres. Le suffrage universel est également utilisé dans huit cas où la population locale élit le préfet qui n'est pas nécessairement maire. Le mandat du préfet est de deux ans lorsqu'il est élu par le conseil ; il est de quatre ans lorsqu'il est élu au suffrage universel.

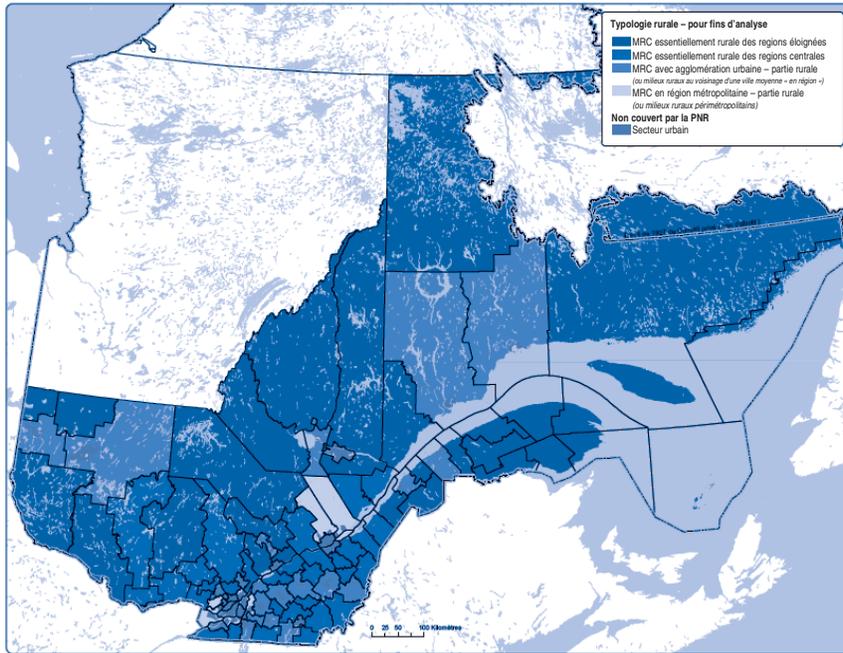
La principale responsabilité de la MRC est l'aménagement du territoire. La MRC doit, en particulier : *i*) gérer l'utilisation des terres en créant un plan d'occupation des sols qu'elle révisera tous les cinq ans ; *ii*) établir un plan pour la gestion des déchets, la protection contre l'incendie et la protection civile (police); *iii*) veiller au bon fonctionnement des cours d'eau qui traversent son territoire, en particulier de ceux utilisés pour le drainage agricole ; *iv*) préparer les relevés cadastraux pour les municipalités locales ; *v*) vendre des immeubles en cas de défaut de paiement des taxes foncières. Les MRC sont également responsables du développement local ; il leur appartient donc de désigner ou de créer et de financer un Centre local de développement pour aider les entreprises régionales.

Les MRC, dans leur définition comme d'unités politiques, ne couvrent pas l'intégralité du territoire du Québec. Les municipalités locales du Québec (et les territoires autochtones équivalents) n'appartenant pas à une MRC entrent dans les catégories suivantes : *i*) toutes les réserves indiennes ; et *ii*) 14 villes et agglomérations urbaines n'appartenant pas à une quelconque MRC car elles exercent elles-mêmes tout ou partie des pouvoirs qui sont normalement ceux d'une MRC (une ville ou une agglomération dans certains cas n'exerce que quelques uns de ces pouvoirs car certains pouvoirs de la MRC sont à leur tour délégués à une collectivité métropolitaine).

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Au Québec, la densité de population est étroitement liée à la distance par rapport aux très grandes régions métropolitaines. Ce qui signifie qu'un très petit nombre de grandes agglomérations sont éloignées des principaux centres urbains, contrairement à ce qui se passe en Suède.⁷ Lorsqu'on prend en compte les MRC essentiellement rurales, on peut voir que les régions situées dans un rayon de 150 à 250 kilomètres par rapport aux grandes régions métropolitaines ont des densités de population supérieures (graphique 2.3).

Graphique 2.2 Classification rurale du Québec



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

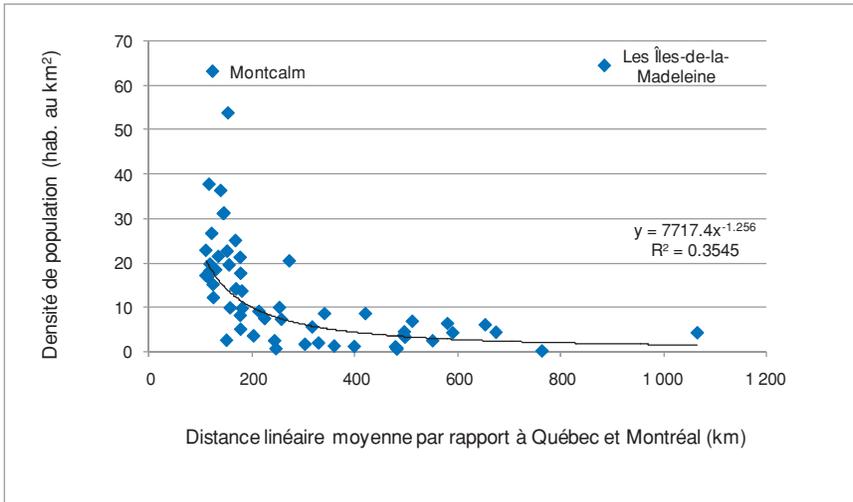
Tableau 2.2 Population rurale et urbaine du Québec, 2006

	Nombre d'individus	%
MRC essentiellement rurales	1 377 455	18,5 %
Éloignées	566 320	(41,1 %)
Accessibles	811 135	(58,8 %)
MRC intermédiaires	410 920	5,5 %
MRC péri-métropolitaines	162 295	2,2 %
Rural	1 950 670	26,2 %
Urbain	5 485 135	73,8 %
Québec	7 435 805	100,0 %

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Graphique 2.3 Répartition de la population dans les MRC essentiellement rurales du Québec

2006

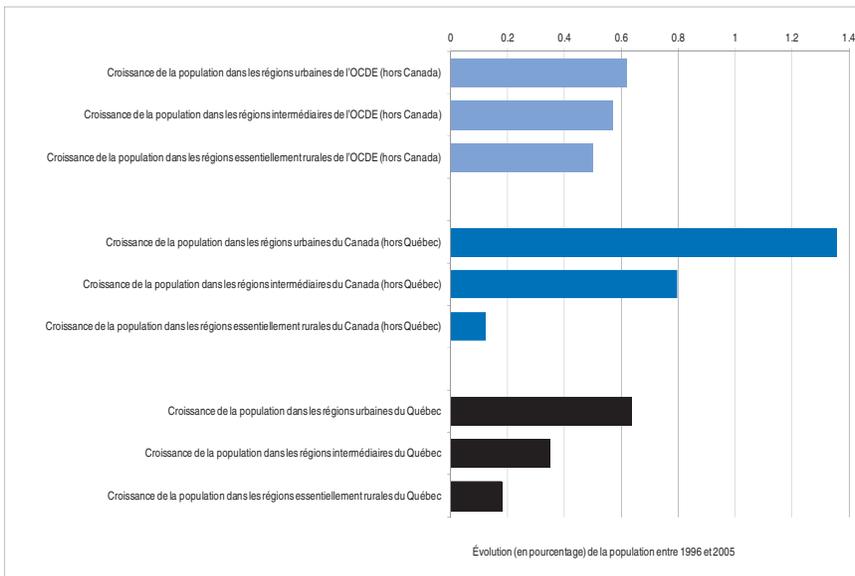


Note : La distance est la distance linéaire moyenne (en kilomètres) entre le centre géographique de la MRC et le centre des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

La fracture démographique rural/urbain est toutefois moins intense au Québec que dans le reste du Canada. La répartition territoriale de la population tend à y être plus proche de celle des pays européens et de la moyenne de l'OCDE. Par exemple, dans les régions rurales la croissance démographique n'est pas aussi faible que dans le reste du Canada et le rythme d'urbanisation y est plus proche de la moyenne de l'OCDE, alors que pour le Canada il est de plus du double (graphique 2.4). Cela tient à l'existence de réseaux relativement denses de villes petites et moyennes dans les régions rurales.

Graphique 2.4 Tendances de l'urbanisation dans l'OCDE, au Canada et au Québec entre 1996 et 2005



Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009), base de données interne.

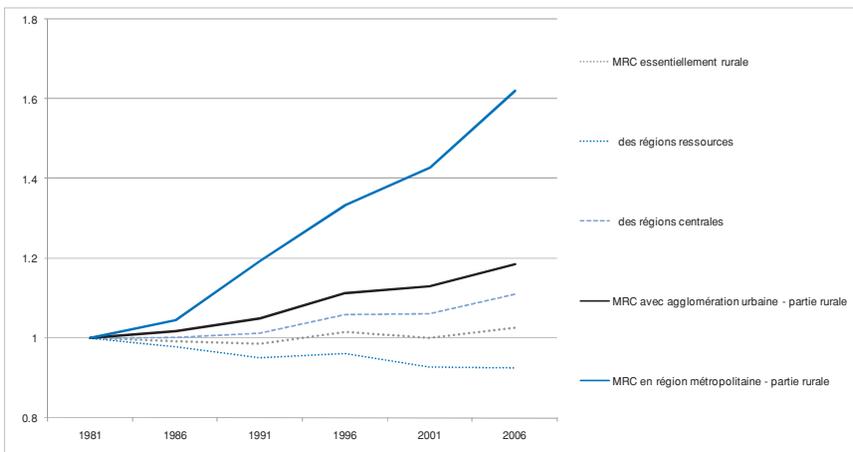
La population du Québec rural augmente mais c'est dans les franges urbaines et dans les régions rurales accessibles que la progression est la plus forte

Après un long déclin, le Québec rural voit sa population augmenter depuis le milieu des années 90 mais des disparités régionales subsistent. Entre 1981 et le milieu des années 90, toutes les régions rurales ont enregistré des pertes de population. La modernisation de la société du Québec dans le sillage de la « révolution tranquille » qui a imposé un nouvel ensemble de valeurs et d'aspirations et réduit la taille moyenne des ménages, a favorisé la concentration de la population dans les grandes villes et, en particulier, dans la région métropolitaine de Montréal, dont la population a atteint des sommets pendant cette période.⁸ La tendance s'est inversée à la fin des années 90 lorsque, sous l'effet de la contre-urbanisation, les territoires ruraux ont déclaré attirer de nouveaux résidents. Toutefois, ce phénomène a touché principalement les régions rurales intermédiaires et périurbaines. En fait, la population de ces régions rurales a augmenté

de 11 % tandis que, sur la même période, celle des régions éloignées a diminué de 7.4 % (graphique 2.5). La capacité d'attraction de ces territoires dépend de plusieurs facteurs dont les plus importants sont la possibilité de venir se greffer sur les services urbains, d'avoir accès à un marché du travail élargi et de profiter des aménités rurales, ce qui a particulièrement séduit pour leur retraite les « baby-boomers », c'est-à-dire les personnes nées dans la décennie qui a suivi la Deuxième guerre mondiale. A l'inverse, les régions isolées ont vu leur population diminuer sur la période couverte par les trois derniers recensements.

**Graphique 2.5 Tendances démographiques
dans les régions rurales et urbaines**

1981-2006



OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

2.2 Niveaux et sources de revenus

Niveau de revenu dans les régions rurales

Reflétant la tendance nationale (voir Chapitre 1), le revenu des ménages dans les régions rurales du Québec est inférieur à la moyenne de la province et au revenu en milieu urbain.⁹ En particulier, le revenu des ménages ruraux est inférieur de 11.6 % à la moyenne de la province. L'écart monte à 15 % si l'on compare le revenu rural au revenu urbain. Le revenu par ménage suit également une dynamique similaire (tableau 2.3). On observe toutefois des différences de répartition des revenus par rapport au degré de « ruralité ». Les régions rurales situées à l'intérieur des régions métropolitaines de Québec et de Montréal affichent un revenu par habitant supérieur à la moyenne de la province, et lorsqu'on prend en compte le revenu par ménage, elles enregistrent le niveau le plus élevé du Québec.

Tableau 2.3 Répartition des revenus au Québec et écart par rapport à la moyenne nationale, 2005

	Revenu par habitant (prix courants en CAD 2005)	Revenu par ménage (prix courants en CAD 2005)	Revenu par habitant en % de la moyenne nationale (Québec = 100)	Revenu des ménages en % de la moyenne nationale (Québec = 100)
MRC essentiellement rurales	27 550	51 689	85.9	87.7
Éloignées	26 651	49 868	83.1	84.6
Accessibles	28 177	52 958	87.8	89.8
MRC intermédiaires	29 294	56 590	91.3	95.9
MRC périurbaines	33 181	65 267	103.4	110.7
Rural	28 364	53 737	88.4	91.2
Urbain	33 374	60 715	104.1	102.9
Québec	32 074	58 954	100.0	100.0

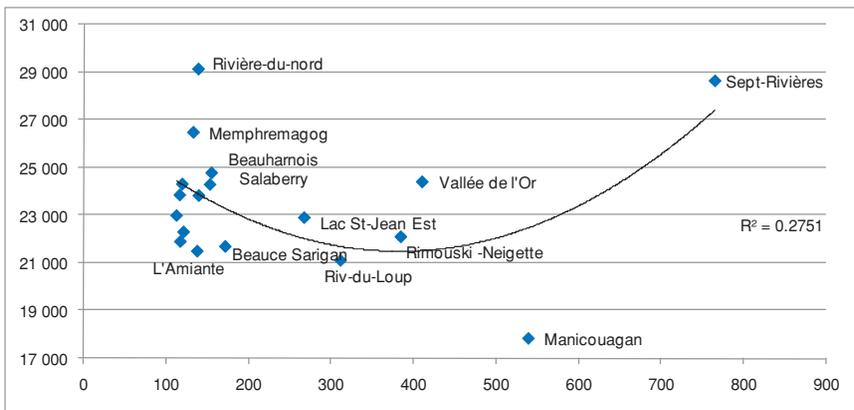
Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

L'impact de la distance sur les niveaux de revenus

Bien que l'accessibilité des régions soit souvent considérée comme une variable indépendante qui façonne la performance des régions rurales, les territoires du Québec affichent une relation non linéaire entre la distance et la performance économique. Lorsqu'on prend en compte les MRC classées en intermédiaires, en se fondant sur leur densité de population, on peut voir que certaines régions proches des principales régions métropolitaines affichent de mauvaises performances. Inversement, certaines régions éloignées ont un revenu des ménages très élevé ; c'est le cas de Sept-Rivières, qui est située dans la partie centrale de Côte-Nord à l'extrême limite de l'écoumène.

**Graphique 2.6 Distance (X) et niveaux de revenus (Y)
dans les régions rurales intermédiaires**

CAD 2005

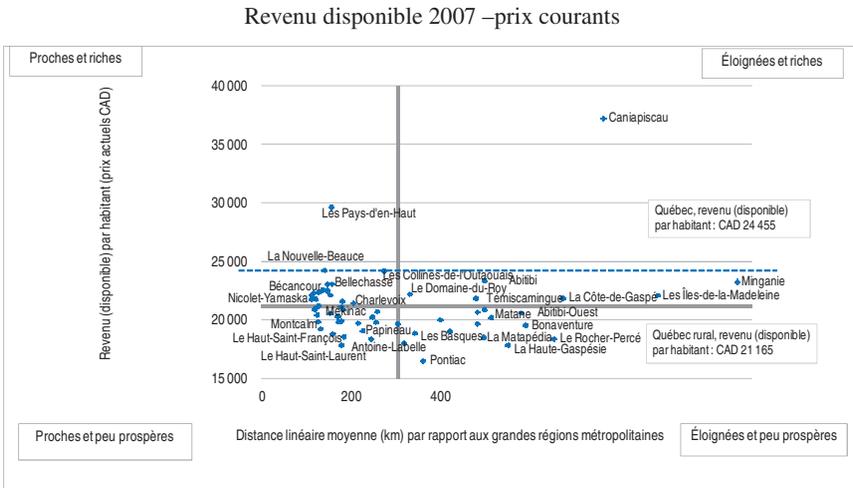


Source : A partir de données de l'Institut de la statistique du Québec.

On peut également observer une dynamique analogue dans les MRC essentiellement rurales qui affichent des disparités non liées à la distance. En moyenne, les MRC essentiellement rurales sont les régions les moins prospères du Québec mais, comme pour les régions rurales intermédiaires, l'accessibilité et la distance ne sont pas les variables indépendantes qui déterminent la richesse territoriale. Ainsi, lorsqu'on considère la distance moyenne pour les grandes régions métropolitaines et le revenu moyen, on

peut classer les MRC essentiellement rurales en quatre groupes (graphique 2.7). Le premier groupe est composé des régions proches et relativement riches : 25 % des MRC essentiellement rurales appartiennent à ce groupe. Le deuxième groupe, le plus important (39 %) est celui des régions proches et pauvres. Dans le troisième et le quatrième groupes, on trouve respectivement des régions essentiellement rurales qui sont éloignées et peu prospères (23 %) et des régions éloignées mais riches (11 %). En conséquence, certaines régions rurales éloignées affichent le revenu le plus élevé tandis qu'un grand nombre de régions centrales affichent de mauvaises performances.

Graphique 2.7 Distance¹ (X) et niveau de revenu (Y) dans les MRC essentiellement rurales



Note : 1. La distance est la distance linéaire moyenne (en kilomètres) entre le centre géographique de la MRC et le centre des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009); OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Les régions essentiellement rurales ont enregistré la plus forte progression du revenu des ménages dans la province mais, dans certains cas, les disparités se creusent

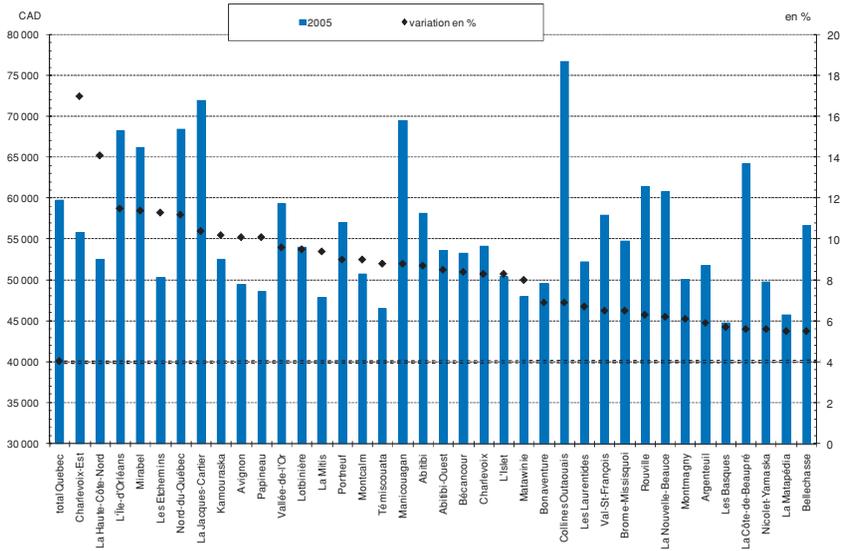
Entre 2000 et 2005, les régions rurales ont affiché les meilleures performances en termes de progression du revenu des ménages ; toutefois, les disparités entre régions se creusent.¹⁰ En particulier, le revenu médian des ménages vivant dans des régions essentiellement rurales a augmenté de 5,4 % entre 2000 et 2005. Sur la même période, les régions intermédiaires et les régions urbaines ont enregistré une progression de 3,8 % (graphique 2.8 C - D). Parmi les ER, une majorité a fait mieux que le niveau de 5 % de progression annuelle (graphique 2.8 A). Les autres ont affiché une croissance légèrement positive, voire négative (graphique 2.8 B). Les ER qui ont enregistré une performance inférieure (voire négative) pour le revenu des ménages sont également les moins prospères du Québec ; leur revenu est inférieur d'environ 10 % à celui des régions très performantes. Cela indique l'existence de disparités importantes et croissantes parmi les MRC essentiellement rurales.

Le revenu rural dépend de la diversification économique

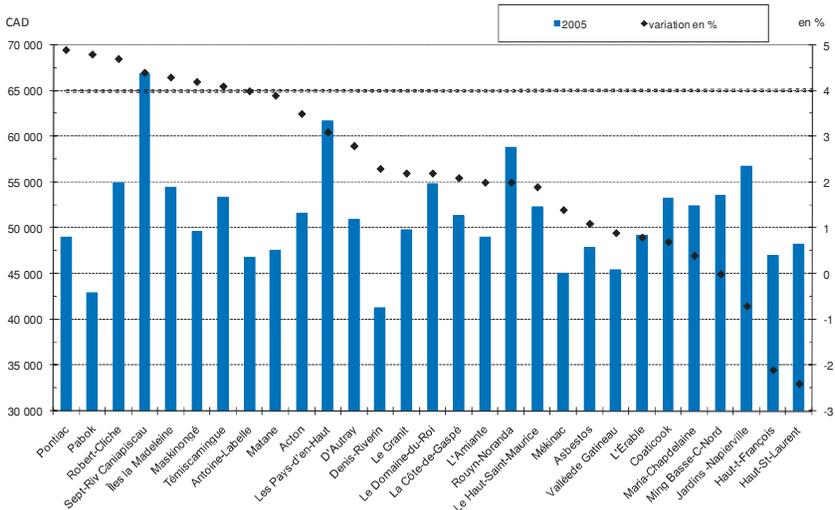
Reflétant une tendance générale au sein de l'OCDE, au Québec la performance économique des économies rurales dépend du degré de diversification de la base économique locale. Cette corrélation est forte, par exemple, dans le cas des MRC intermédiaires, où le revenu local est étroitement lié à la proportion d'emplois dans les activités secondaires et surtout tertiaires. C'est évident dans le cas de Rivière-du-Nord et de Memphremagog. Dans ces deux MRC intermédiaires, la proportion d'emplois dans le secteur manufacturier et les services est supérieure à 85 %, tandis que la région d'Arthabaska, la moins diversifiée de ce groupe, affiche une proportion d'emplois dans les activités secondaires et tertiaires proche de 65 % (graphique 2.9).

Graphique 2.8 Revenu médian dans les régions rurales, intermédiaires et urbaines entre 2000 et 2005

A. ER ayant enregistré la plus forte croissance du revenu

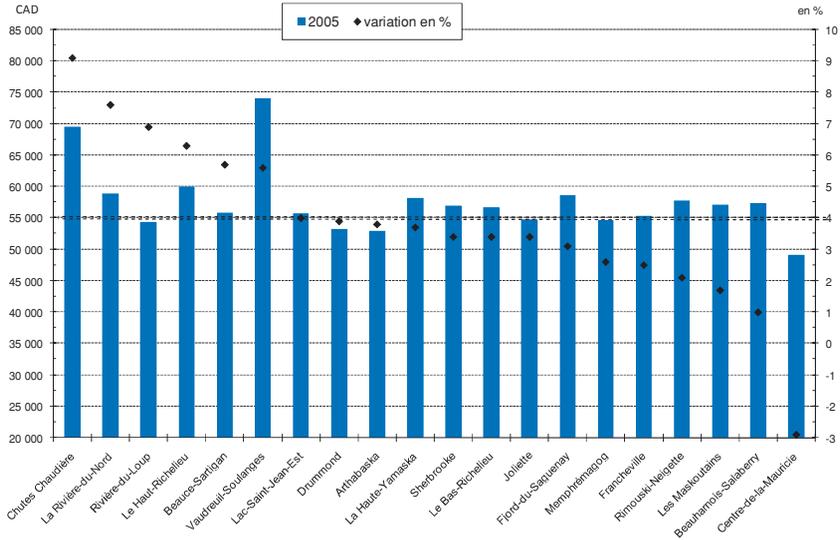


B. ER ayant enregistré une croissance faible ou négative du revenu

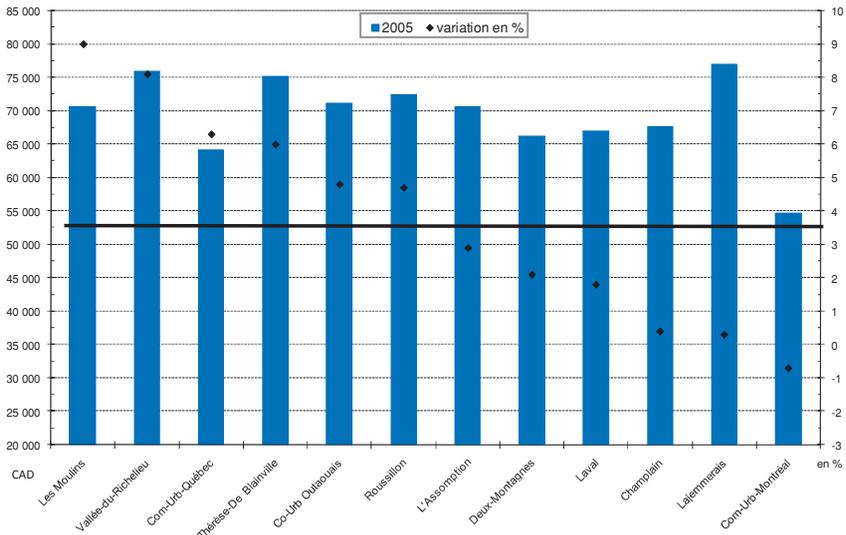


Graphique 2.8 Revenu médian dans les régions rurales, intermédiaires et urbaines entre 2000 et 2005 (suite)

C. Niveau de revenu et taux de croissance des régions intermédiaires



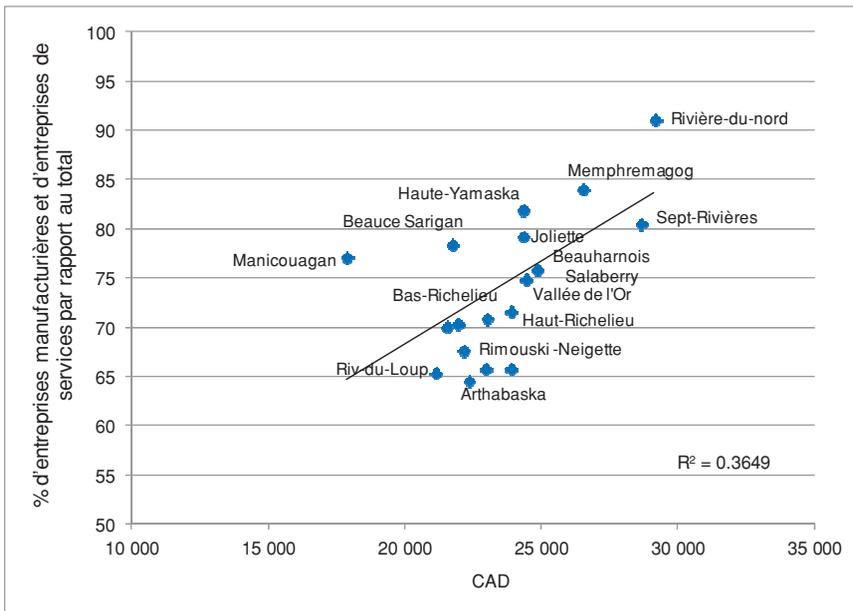
D. Niveau de revenu et taux de croissance des régions urbaines



Source : Statistique Canada (Conference Board).

Graphique 2.9 Niveau du revenu disponible et pourcentage d'activités secondaires et tertiaires dans les MRC intermédiaires

Le niveau de revenu est calculé pour 2005

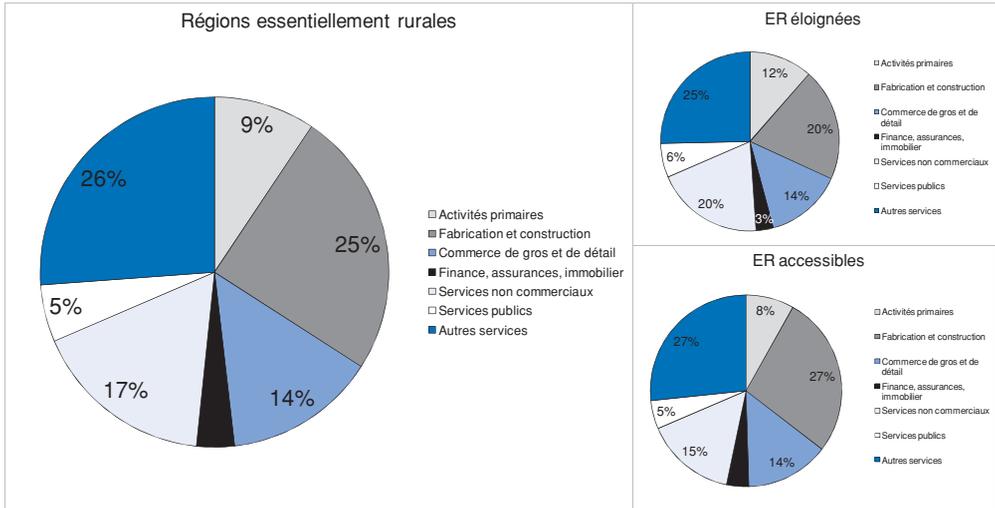


Source : Statistique Canada ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

On peut évaluer la diversification économique en examinant la part de l'emploi absorbée par les activités primaires, secondaires et tertiaires au niveau de la MRC. Dans le cas de MRC essentiellement rurales, la part de l'emploi dans le secteur primaire représente 9 % de la population active locale (2006). Ce chiffre atteint 12 % dans le cas de MRC essentiellement rurales éloignées (graphique 2.10). À l'inverse, les MRC rurales intermédiaires et périurbaines ont une structure économique plus diversifiée. En particulier, la spécialisation dans l'industrie manufacturière devient prédominante dans les régions intermédiaires (régions rurales englobant une ville de taille moyenne) où les activités secondaires absorbent près d'un tiers de la main d'œuvre régionale, alors qu'elle décline dans les régions périurbaines où le secteur des services se taille la part du lion (graphique 2.11).

Graphique 2.10. Ventilation du marché du travail par secteur dans les MRC rurales accessibles et éloignées

Pourcentage, 2006

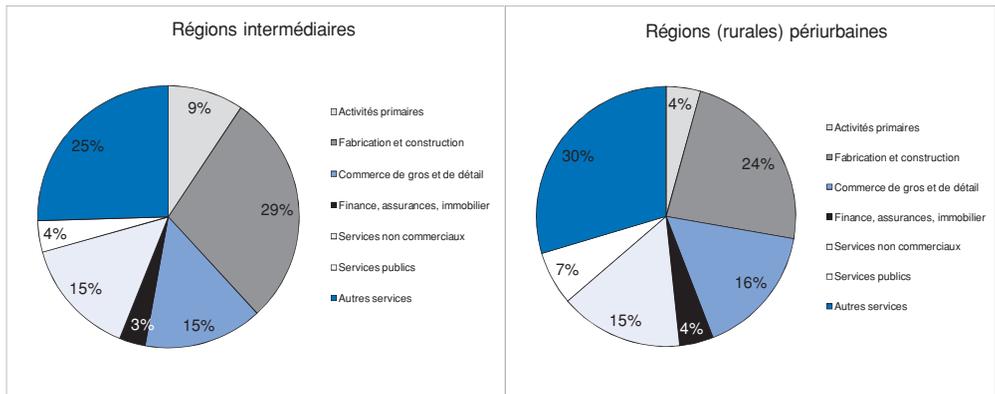


Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Entre 1991 et 2006, le Québec rural dans son ensemble a réduit sa dépendance économique aux activités primaires. Sur la période, le poids des activités de fabrication et des services (« services commerciaux » et « commerce de gros et de détail ») a augmenté en pourcentage du PIB total du Québec (graphique 2.12). Inversement, des secteurs comme les « services non commerciaux » ou les « activités primaires » ont vu leur contribution relative au PIB régional diminuer. Le secteur manufacturier et en particulier le secteur des services sont devenus les plus gros employeurs du Québec rural. Ces deux secteurs absorbent respectivement quelque 25 % et 40 % de l'emploi total (2006). Cela confirme qu'au Québec, comme au Canada, les régions rurales sont attractives pour les activités secondaires et tertiaires et, dans certains cas, leur impulsion suffit à générer une dynamique positive au niveau local du fait de l'implantation d'entreprises (et de services connexes) fonctionnellement liés les uns aux autres (voir Chapitre 1).

Graphique 2.11. Ventilation du marché du travail par secteur dans les MRC rurales intermédiaires et périurbaines

Pourcentage, 2006

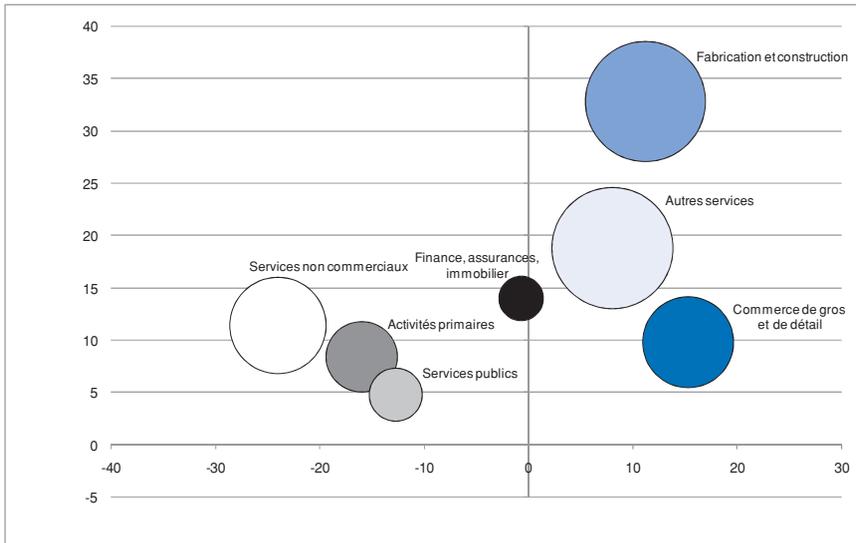


Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Dans le Québec rural, la diversification économique a créé de nouvelles et de meilleures perspectives d'emploi. Entre 1991 et 2006, le nombre des nouveaux emplois a progressé plus vite dans les MRC rurales que dans le reste de la province. Lorsqu'on analyse l'emploi par lieu de résidence, le Québec rural est passé de 729 300 emplois en 1991 à 848 600 en 2006, soit une progression de 16,4 % contre 10,7 % pour le Québec urbain. C'est dans ces territoires que le pourcentage d'emplois dans le secteur tertiaire, suivi de la fabrication et de la construction, a le plus augmenté entre 1991 et 2006 (graphique 2.13). Meilleure gestion (innovation organisationnelle), mécanisation mais aussi adoption des TIC ont joué dans ce résultat un rôle important. Le niveau élevé du PIB par travailleur, qui est une variable de substitution de la productivité du travail, montre également que le monde rural a su attirer de nouveaux emplois entre 1991 et 2006. Dans le Québec rural, le PIB par travailleur a augmenté sur la période de 33,2 % (passant de 42 000 à 55 900 CAD). Toutes les régions rurales ont affiché des valeurs supérieures ou égales à celles des régions urbaines (augmentation de 28,9 % dans les régions urbaines et de 27,4 % dans les régions métropolitaines). Le pic a été enregistré dans les MRC essentiellement rurales accessibles, avec une augmentation de 34,4 %, tandis que le minimum (28,9 %) a été enregistré dans les MRC essentiellement rurales éloignées.

Graphique 2.12 Évolution du pourcentage du PIB par secteur dans le Québec rural

Entre 1991 et 2006



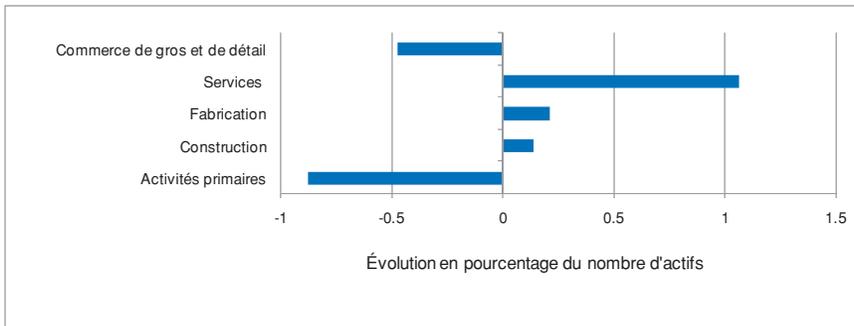
Note : La taille des cercles représente la taille de l'emploi dans chaque secteur. L'axe vertical correspond à la taille du PIB en pourcentage.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Du fait du navettage des travailleurs, le nombre des emplois disponibles pour les résidents ruraux est également influencé par la proximité des marchés du travail urbains, car les personnes qui vivent dans les régions rurales proches de centres urbains profitent de la présence d'un marché du travail local urbain plus vaste. Le nombre total de travailleurs vivant dans des régions rurales est en fait supérieur au nombre d'emplois. Entre 2001 et 2006, le pourcentage de travailleurs vivant dans le Québec rural est passé de 18,8 % à 19,1 %. Inversement, la proportion d'emplois dans les régions rurales a diminué, passant de 16,1 % à 15 %. En particulier, toutes les MRC essentiellement rurales (accessibles et éloignées) peuvent être considérées comme des « zones résidentielles » dans la mesure où le nombre de

Graphique 2.13 Augmentation des emplois¹ par macro-secteur dans les MRC essentiellement rurales

1991-2006



Note : 1. Emplois au lieu de résidence.

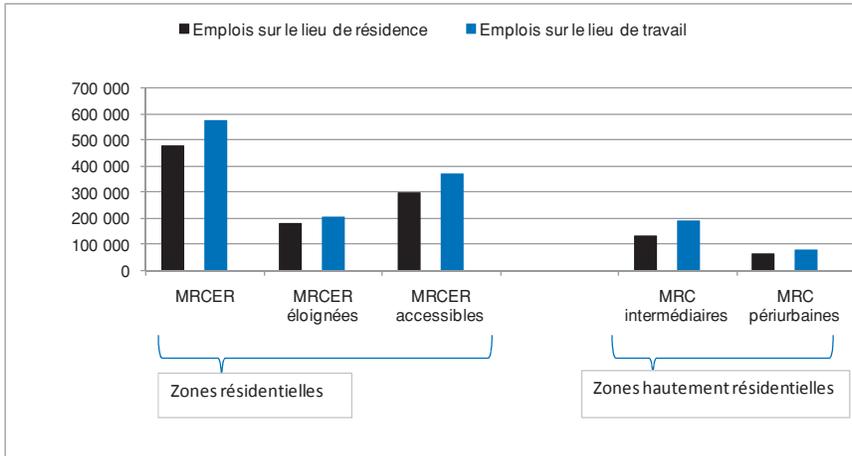
Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

personnes qui y vivent est supérieur au nombre des emplois locaux. Le fossé entre le nombre de résidents et le nombre d'emplois est encore plus grand dans les MRC intermédiaires qui peuvent être classées en « zones hautement résidentielles » (graphique 2.14).

Les données pour les MRC essentiellement rurales et les MRC intermédiaires montrent que l'augmentation du taux d'emploi a été supérieure dans les MRC essentiellement rurales relativement spécialisées dans le secteur des services. L'augmentation du nombre d'emplois liés aux activités tertiaires a amorti le déclin des autres secteurs comme la fabrication et la construction (en particulier pour les MRC intermédiaires) et les activités primaires (dans les MRC essentiellement rurales). Seules quatorze MRC sur soixante-cinq ont enregistré une perte nette d'emplois locaux. Dans ces MRC, la réduction de l'emploi dans les activités primaires, la fabrication et la construction n'a pas été compensée par la création de nouveaux emplois dans les activités tertiaires (graphique 2.15).¹¹

Graphique 2.14 **Différence entre le nombre d'emplois sur le lieu de travail et sur le lieu de résidence dans le Québec rural**

2006, unités

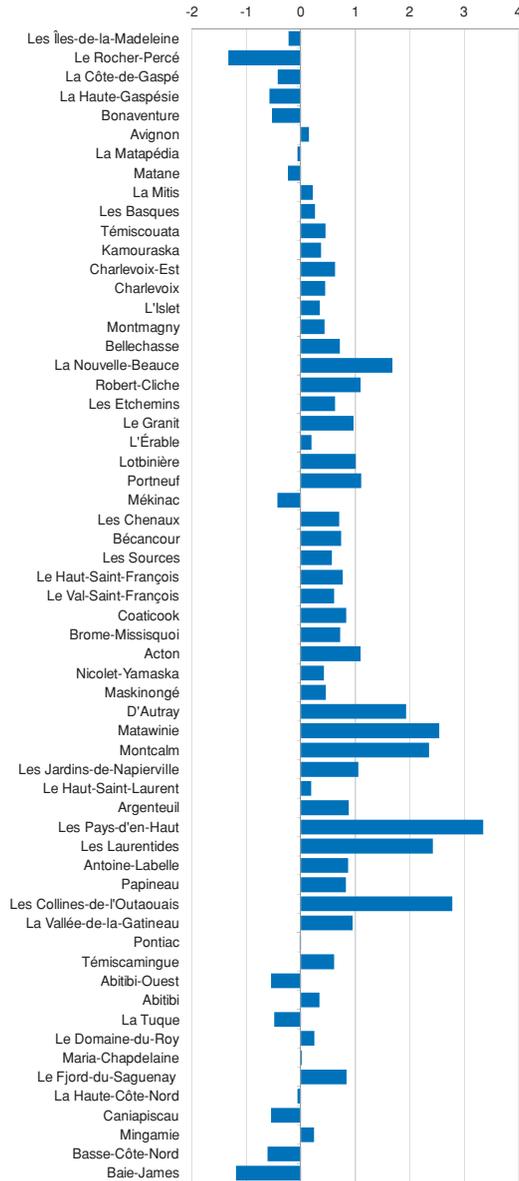


Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

L'analyse démontre que la performance (mesurée en termes d'évolution du nombre de travailleurs résidents ayant un emploi) d'une MRC rurale donnée dépend de trois variables : *i*) l'accessibilité régionale (qui dépend, à son tour, de l'éloignement par rapport aux grandes régions métropolitaines) ; *ii*) la fertilité des sols et le climat et *iii*) la densité de population. En fonction de l'intensité de ces trois variables, les économies rurales affichent des changements qualitatifs. Les MRC essentiellement rurales petites et éloignées, à faible densité de population, ne peuvent être considérées comme une version à plus petite échelle de l'économie que l'on trouverait dans une région essentiellement rurale accessible ou dans une région urbaine. Leur base économique peut présenter des caractéristiques spécifiques telles que : *i*) des chaînes d'offre tronquées, *ii*) la présence de grandes entreprises qui emploient l'essentiel des résidents locaux et *iii*) une dépendance totale à l'égard de la demande extérieure. Suivant cette approche, il est possible de

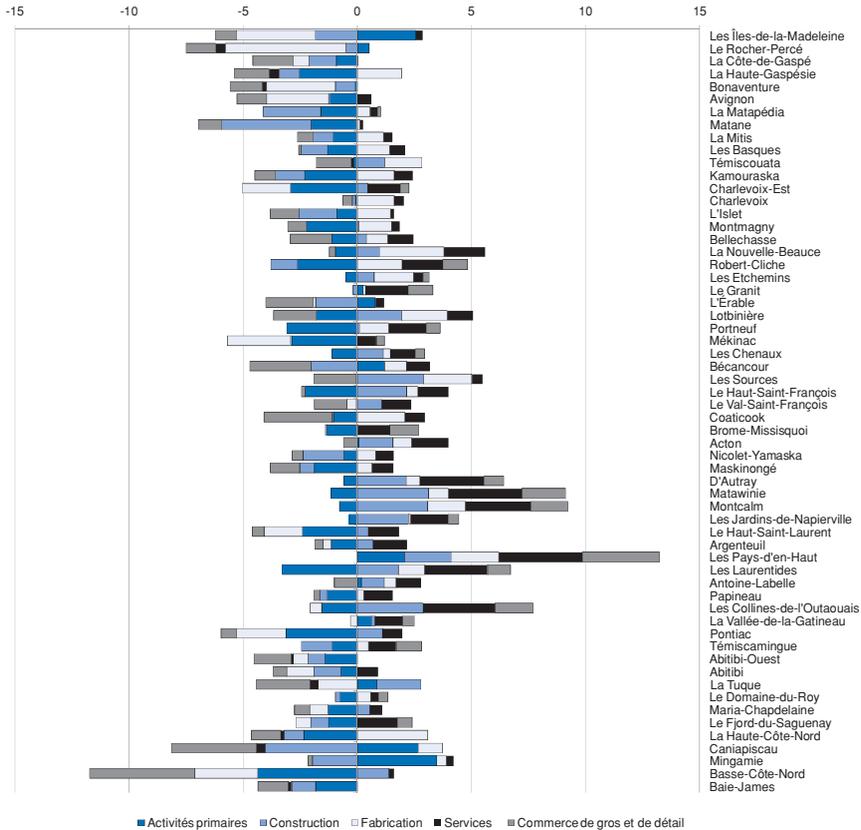
Graphique 2.15 Variation de l'emploi (sectoriel) par MRC essentiellement rurales et MRC intermédiaire

1991-2006, tendances agrégées



Graphique 2.15 Variation de l'emploi (sectoriel) par MRC essentiellement rurales et MRC intermédiaire (suite)

1991-2006, tendances sectorielles



Note : Emplois sur le lieu de résidence.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

diviser les économies rurales du Québec en trois groupes ayant des bases industrielles et des caractéristiques de production différentes.

- La première catégorie est celle des MRC péri-métropolitaines et des MRC intermédiaires. Ces économies rurales ont une base industrielle diversifiée. On y trouve des activités agricoles en raison de la fertilité de leurs sols et de leur climat. On y trouve également des entreprises de production de technologie moyenne-faible, comme des entreprises textiles ou de transformation de matières premières en provenance de territoires lointains. Elles profitent de la proximité de régions métropolitaines, qui permet aux résidents de travailler en dehors de la région, dans une région urbaine ou dans une autre région rurale adjacente. Enfin, du fait de leur densité de population relativement élevée, on y pratique également une « économie résidentielle » dans laquelle les services de proximité, comme la vente au détail, peuvent profiter de la présence d'une demande locale constante.¹²
- Lorsque la densité de population et la distance affichent des valeurs plus extrêmes, on peut constater une modification structurelle des économies rurales. Au Québec, on peut déjà observer un premier changement structurel dans les régions essentiellement rurales qui sont situées dans des régions centrales, c'est-à-dire dans un rayon de 200 à 400 kilomètres par rapport aux grandes régions métropolitaines, sur la rive Nord du Saint-Laurent. En raison de leurs sols de qualité médiocre et de coûts de transport élevés, ces régions ont une base industrielle faiblement différenciée. Elles dépendent des fabrications traditionnelles et des ressources naturelles, en particulier du bois d'oeuvre qui, du fait d'une exploitation intensive et d'une vive concurrence internationale, ne sont plus aussi rentables qu'elles l'ont été.
- Enfin, dans les cas les plus extrêmes, en particulier dans les régions rurales isolées, l'économie locale est très particulière et repose habituellement sur des chaînes d'offre extrêmement tronquées et une production spécialisée reposant intégralement sur les ressources naturelles locales. C'est là qu'on trouve les grandes entreprises, spécialisées dans l'exploitation minière ou forestière, dont la présence à elle seule justifie l'existence de la collectivité locale.

Contribution des différents secteurs au revenu rural

Production agroalimentaire, cultures et élevage

Au Québec, l'industrie alimentaire représente plus de 6 % du PIB de la province. La production agroalimentaire est également importante pour

l'emploi de la province. Dans 14 des 17 régions administratives, cette industrie représente plus de 10 % de l'emploi local (481 000 emplois) dont plus de 70 000 dans des usines de transformation alimentaire (2006). A elle seule, l'agriculture a généré un revenu total de 1.17 milliards CAD en 2006 (1.9 % du PIB total). Le Québec arrive en deuxième position derrière l'Ontario pour la valeur de sa production agricole. Il produit principalement des produits laitiers (34 %), de la viande de porc (15 %), des cultures (11 %) et de la viande de bœuf.¹³ Certaines activités primaires se sont reconverties à la production biologique mais la proportion est encore très faible. Selon les chiffres du recensement de 2001, 372 fermes québécoises, soit à peine plus de 1.2 % du total de la province, étaient certifiées « bio » et le Québec arrivait en troisième position pour la production biologique derrière la Saskatchewan et l'Ontario. Au Québec, 2 230 fermes déclaraient faire de la production « bio ». Quatre sur dix déclaraient produire une « autre » culture biologique certifiée, essentiellement des produits de l'érable. Les fruits, les légumes et autres produits de serre constituaient la deuxième plus grosse production.

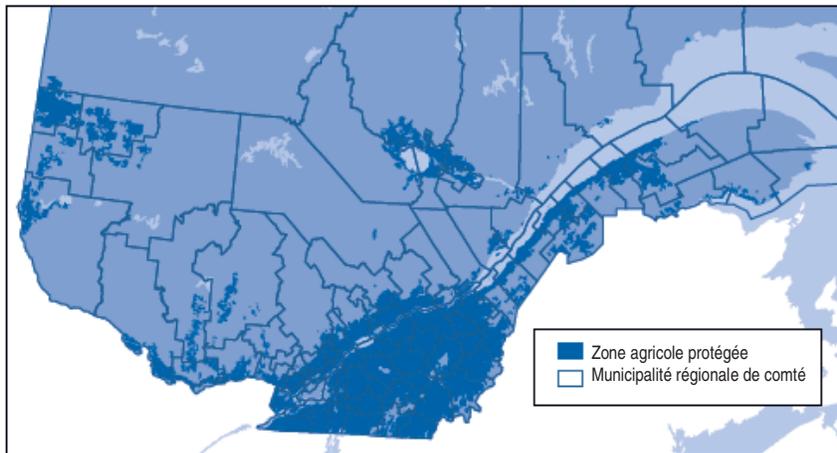
En dépit de leur importance, les activités agricoles occupent une petite partie du territoire de la province. Ce que l'on considère officiellement comme des terres agricoles recouvre 4 % du territoire de la province, représentant 34 % du territoire municipalisé ou écoumène. Cette superficie est protégée par la Loi de 1978 sur la protection du territoire et des activités agricoles et ne peut être utilisée pour d'autres activités telles que le développement urbain ou la sylviculture (tableau 2.4 et graphique 2.16).

Tableau 2.4 **Étendues protégées par la Loi sur les terres agricoles, 2009**

	Terres agricoles protégées	Superficie totale	Écoumène		
	km ²	km ²	%	km ²	%
MRC essentiellement rurales	43 195	1 312 506	3	144 455	30
Éloignées	17 094	1 245 586	1	96 190	18
Accessibles	26 101	66 920	39	48 265	54
MRC intermédiaires	13 350	115 535	12	28 830	46
MRC périurbaines	2 144	10 188	21	4 130	52
Rural	58 689	1 438 228	4	177 415	33
Urbain	4 759	11 107	43	11 107	43
Québec	63 449	1 449 335	4	188 522	34

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Graphique 2.16 **Zone agricole au Québec selon la définition de la Loi sur la protection des terres agricoles**



Source : Gouvernement du Québec.

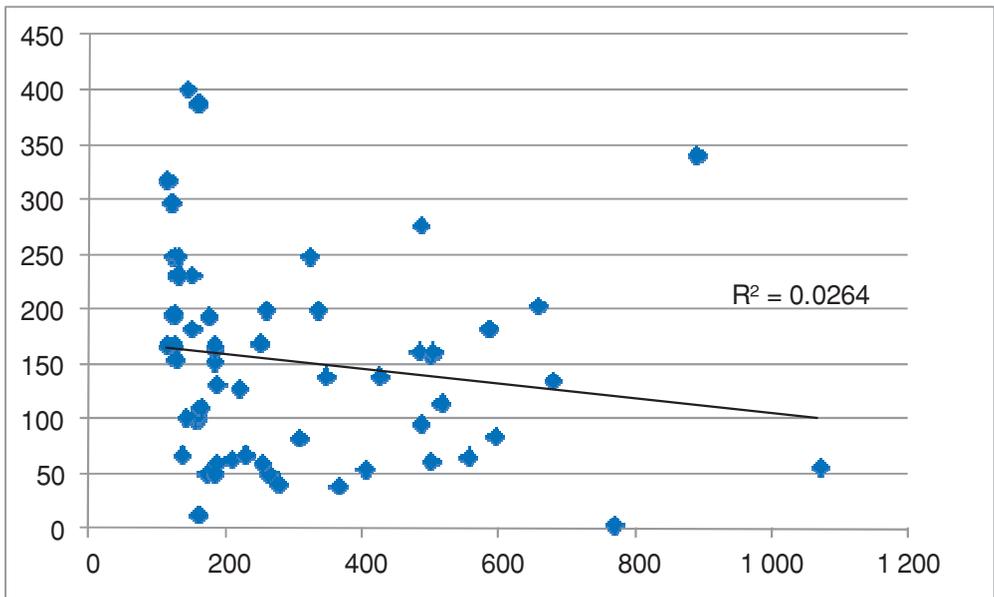
Pour des raisons climatiques et de qualité des sols, l'agriculture primaire se concentre dans le sud du Québec, sur les rives du Saint Laurent dans la région la plus urbanisée de la province. En particulier, toutes les terres à moins de 200 mètres au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire toute la région au sud du fleuve Saint Laurent, sont les terres agricoles les plus fertiles de la province. La région administrative de Montérégie, par exemple, située le long de la frontière avec les États-Unis et dans la zone de moins de 200 mètres au dessus du niveau de la mer, compte la plus forte proportion de fermes du Québec (24 %). Celle de Chaudière-Appalaches arrive en deuxième position avec une proportion d'environ 19 % ; c'est la région la plus spécialisée dans la production de sirop d'érable. En dehors de cette zone et à une altitude de plus de 200 mètres par rapport au niveau de la mer, la qualité des terres agricoles, exprimée en unités thermiques de croissance qui mesurent à la fois les conditions climatiques et la quantité de lumière naturelle, est moindre (tableau 2.5).¹⁴ Dans ces régions, l'agriculture représente une activité économique marginale et la surface des terres en production ne cesse de diminuer. Dans les régions essentiellement rurales accessibles, les fermes se concentrent dans un rayon de 200 kilomètres par rapport aux plus grandes régions métropolitaines (graphique 2.17).

Tableau 2.5 **Fertilité des sols et altitude**

Unités thermiques de croissance

	< 200 m	> 200 m	Total	< 200 m	> 200 m
	km ²	km ²	km ²	%	%
MRC essentiellement rurales	258 334	1 054 173	1 312 508	20	80
Éloignées	240 533	999 970	1 240 503	19	81
Accessibles	17 801	54 203	72 005	25	75
MRC intermédiaires	14 332	101 203	115 535	12	88
MRC périurbaines	2 481	7 707	10 188	24	76
Rural	275 147	1 163 083	1 438 231	19	81
Urbain	8 415	2 692	11 107	76	24
Québec	283 563	1 165 775	1 449 338	20	80

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Graphique 2.17 **Nombre de fermes dans les MRC essentiellement rurales, 2006**

Note : Ces données ne font référence qu'au nombre de fermes ; elles ne prennent pas en compte la taille de celles-ci qui est généralement supérieure dans les régions accessibles.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.

Au Québec, les fermes tendent à être plus petites que dans le reste du Canada (voir Chapitre 1), mais la dimension moyenne s'accroît actuellement avec la concentration des propriétés. Entre 1981 et 2001, la taille moyenne des fermes québécoises a augmenté de 35.6 %, passant de 135 à 183 hectares.¹⁵ Symétriquement, le nombre de fermes de recensement a diminué de 10.7 % sur la même période¹⁶ et le nombre total de fermes a diminué de 33.2 % (contre 22.4 % pour la moyenne nationale). En raison du processus de concentration, le nombre des fermes laitières, qui reste le type de ferme le plus répandu au Québec, a diminué de manière drastique dans les vingt dernières années. En 1981, les fermes laitières représentaient près de la moitié (41.3 %) du total des fermes. En 2001, elles ne représentaient plus qu'un peu plus du quart. Le Québec possède toujours le plus grand nombre de vaches laitières de toutes les Provinces canadiennes. Toutefois, en 2001, les agriculteurs déclaraient un nombre de bêtes de 407 206, en baisse de 13.7 % par rapport à 1996, soit la plus forte baisse enregistrée dans toutes les provinces. Parallèlement à ces changements qui ont affecté le cadre de la production agricole, la société agricole du Québec a connu une véritable transformation structurelle (encadré 2.3).

De plus en plus, les familles agricoles ont des activités en dehors de leur exploitation et des sources de revenus complémentaires. Lors du recensement de 2006, environ 39 % des exploitants agricoles de la province de Québec déclaraient comme métier principal une activité non agricole. Cette progression par rapport à 2001 (32 %) donne à penser qu'un plus grand nombre d'exploitants travaillent en dehors de leur exploitation. Dans la province, la proportion de femmes exploitantes déclarant avoir une autre activité non agricole était supérieure à celle des hommes (48.7 % contre 35.4 %). Parmi les activités non agricoles, la plus citée par les hommes était celle de conducteurs d'engins de transport et travailleurs assimilés, à l'exclusion des manœuvres, tandis que pour les femmes les métiers de secrétariat étaient les plus cités. En conséquence, il existe un grand nombre de sources de revenu différentes pour les familles agricoles¹⁷. En 2006, dans la province de Québec, 9 020 familles agricoles vivaient sur une ferme constituée en société. Ce chiffre est nettement inférieur à celui enregistré, toujours en 2006 pour le nombre de familles agricoles du Québec vivant dans une ferme non constituée en société (21 915), chiffre lui-même en baisse de 9.6 % par rapport à celui de 24 240 familles enregistré en 2001. Le revenu médian total des familles agricoles du Québec vivant sur des fermes non constituées en sociétés était en 2005 de 51 204 CAD contre 58 675 CAD pour les familles de recensement entrant dans la population générale de la province.

Encadré 2.3 Changements structurels de la société agricole du Québec

Entre 2001 et 2006, la population agricole de la province de Québec a continué à décliner régulièrement (moins 6.2 %) pour s'établir à 90 940 habitants. En 1931, date de la première compilation des chiffres de la population agricole, 777 017 personnes, soit 27.0 % de la population du Québec, vivaient sur une exploitation agricole. En 2006, cette population ne représentait plus que 1.2 % de la population de la province. En moins d'une génération, le Québec est passé de 1 habitant sur 4 à 1 habitant sur 83 vivant sur une exploitation agricole. Dans le même temps, la population totale du Québec est passée de 2 874 662 habitants en 1931 à 7 546 130 habitants en 2006. La population agricole vieillit également plus vite que la moyenne de la province. En 2006, les 65 ans et plus représentaient 7.2 % de la population agricole de la province contre 4.8 % en 1971. En 2006, la part de cette tranche d'âge dans la population générale de la province était légèrement supérieure à 14.3 %.

Le profil linguistique a également évolué. En 2006, 90.8 % de la population agricole du Québec déclarait avoir le français pour langue maternelle, 6.3 % l'anglais et les 2.9 % restants une langue autre que l'anglais ou le français. Dans ce dernier groupe, c'est l'allemand qui était la langue dominante. En 2006 toujours, le profil de la population générale de la province était différent : 80.1 % des habitants déclaraient avoir le français pour langue maternelle, 8.6 % l'anglais et les 11.3 % restants une autre langue. De toutes les autres langues parlées par l'ensemble de la population de la province, l'italien était la langue dominante, suivi de l'arabe et de l'espagnol. Selon les chiffres du recensement de 2006, on compte parmi la population agricole de la province de Québec 2 680 immigrants, soit 2.9 % de la population agricole totale de la province. En 1971, les immigrants représentaient 1.2 % de la population agricole du Québec. Les Suisses représentaient une proportion importante (32.0 %) de la population agricole immigrée du Québec mais moins de 1 % de l'ensemble des immigrants de la province. Les Français représentaient environ 14 % de la population agricole immigrée de la province mais environ 7 % de l'ensemble des immigrants du Québec. Le pays qui arrivait en troisième position était la Belgique avec un chiffre de 9.0 % des émigrés ruraux du Québec mais de 1.1 % de la population générale de la province.

En 2006, 7.2 % des exploitants agricoles du Québec étaient diplômés de l'université (niveau licence et au-delà) contre 6.4 % en 2001. A titre de comparaison, ce chiffre était d'environ 20 % pour l'ensemble de la population active de la province. La proportion d'exploitants agricoles du Québec déclarant avoir une formation d'apprentis ou être diplômés d'une école professionnelle était proportionnellement supérieure à celle de l'ensemble de la population active (22.2 % contre 18.1 %). Cette préférence s'explique probablement par un certain nombre de facteurs, dont le temps à passer en dehors de l'exploitation, mais aussi la préférence pour une approche plus pratique des cours sur les techniques de soins des animaux et de culture de plein champ.

Source : Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture de 2006*, www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/index-eng.htm.

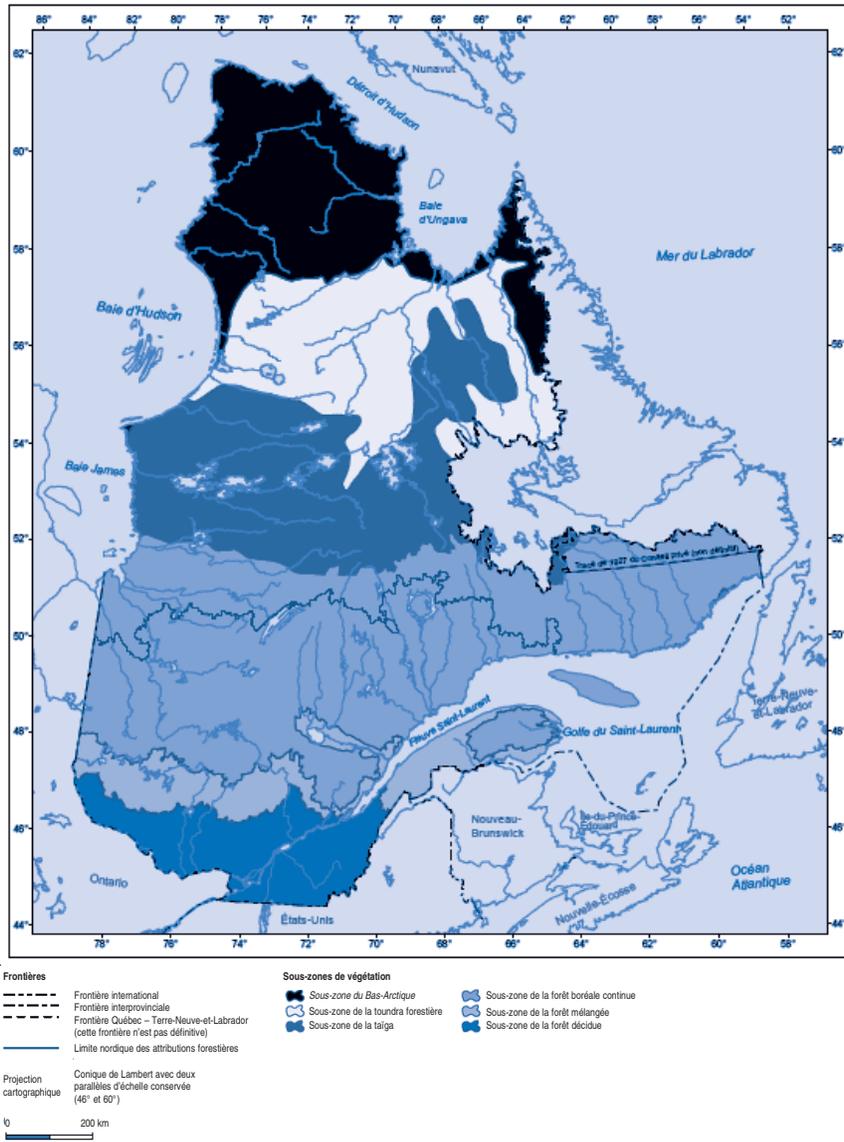
Sylviculture et exploitation forestière

La sylviculture représente 3 % de l'économie de la province et en 2006 les exportations se sont chiffrées à 11.1 milliards CAD, avec un solde commercial net de 9.2 milliards CAD pour les produits de la forêt. Les forêts du Québec représentent 20 % de la forêt canadienne et 2 % des réserves forestières mondiales. Au Québec, la forêt recouvre une étendue de 761 000 km² (551 400 km² de forêt boréale continue, 98 600 km² de forêt mixte et 111 100 km² de forêt de feuillus), équivalant à la superficie de la Norvège et de la Suède réunies (graphique 2.18). Environ 55 % de cette étendue est une forêt productive (commerciale) (ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec).¹⁸

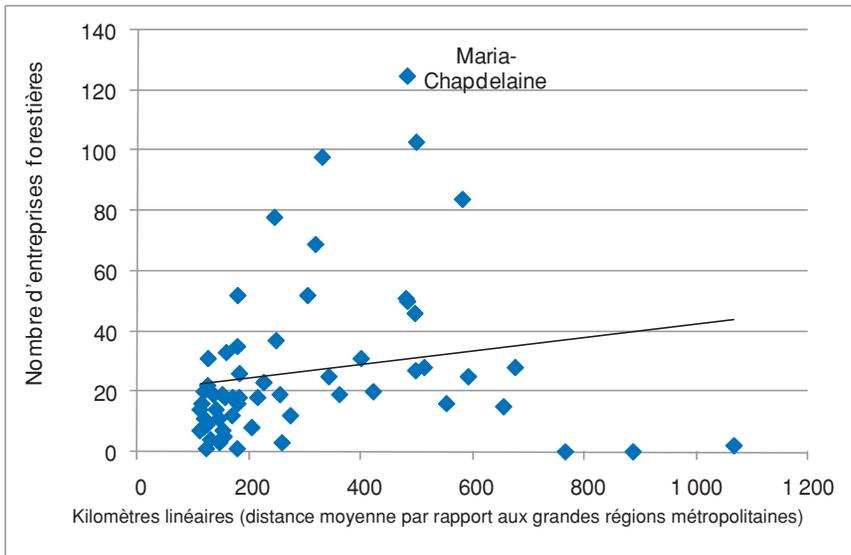
On recense au Québec près de 6 000 entreprises actives dans le secteur forestier ; la majorité d'entre elles sont situées dans le nord de la province et dans les MRC essentiellement rurales éloignées, du sud. Dans le nord de la province (principalement *Nord-du-Québec*), la forêt est publique et elle est exploitée par de grandes entreprises dans le cadre de concessions. Le reste de la forêt, soit environ 10 % du total, est situé dans le centre-sud de la province et ce sont des forêts privées. Dans ce secteur, un grand nombre de PME exploitent les ressources forestières et à l'intérieur de l'écoumène, la sylviculture est également une production complémentaire pour plus de 25 000 agriculteurs. Les activités liées à l'exploitation forestière sont implantées dans les régions rurales éloignées et représentent, dans certains cas, la plus importante activité économique. C'est le cas, par exemple, de la MRC de Maria-Chapdelaine (région de Saguenay-Lac-Saint-Jean) qui, pour une population totale de 25 000 personnes, compte 125 entreprises forestières (graphique 2.19).

L'industrie forestière du Québec présente de multiples spécialisations et génère plus de 80 000 emplois directs.¹⁹ Pour le secteur du bois blanc, on recense 300 entreprises qui consomment plus de 10 000 m³ de bois par an. Ce secteur génère plus de 20 000 emplois directs. Pour le secteur du travail du bois et de l'exploitation des feuillus, le Québec arrive en tête des Provinces canadiennes avec 65 % de la production nationale (Conseil de l'industrie forestière du Québec). L'industrie des pâtes et des papiers est également très importante et la production d'articles commerciaux, journaux, différentes sortes de papiers et cartons se chiffre chaque année en millions de tonnes. Plus de 40 000 travailleurs du Québec sont employés dans l'une des nombreuses scieries réparties dans plus de 200 municipalités dans lesquelles elles sont le principal employeur. Une autre spécialisation émergente est l'industrie des produits forestiers autres que le bois d'oeuvre. Elle est composée de quatre grands secteurs : les produits alimentaires agroforestiers (ex. les fruits sauvages), les produits d'ornement (ex. les

Graphique 2.18 Différents types de forêts au Québec



Source : Une gestion forestière rigoureuse et adaptée, Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Département de l'Inventaire forestier, gouvernement du Québec, www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/comprendre/gestion-forestiere.pdf.

Graphique 2.19 **Implantation des entreprises forestières dans l'écoumène du Québec, 2008**

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

arbres de Noël), les produits pharmaceutiques et les alicaments (par exemple, les extraits de levure) et les produits manufacturés ou matières transformées (par exemple, résines, alcool, huiles essentielles). En 2005, les ventes de myrtilles (« bleuets ») ont représenté 38 millions CAD et la production d'arbres de Noël s'est chiffrée à 50 millions CAD. Enfin, la forêt est également le lieu d'activités économiques liées à la chasse, à la pêche, au tourisme et loisirs et à l'écotourisme, qui génèrent 32 000 emplois et un chiffre d'affaires total de quelque 450 millions CAD en 2005.

Étant donné l'importance de la forêt, le Québec a mis en place un système intégré de gestion et de protection de cette ressource. En 1996, le gouvernement provincial a adopté la Loi sur les forêts pour garantir la viabilité de la forêt. Aux termes de cette loi, les gestionnaires des forêts du Québec doivent respecter le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État. L'objectif de ce règlement est d'assurer l'entretien ou la reconstitution du couvert forestier, la protection des

ressources forestières, notamment la qualité de l'eau et des habitats fauniques et la compatibilité des activités de gestion forestière avec les autres utilisations du territoire. En 2005, puis à nouveau en 2008, la législation du Québec a été amendée pour y introduire le concept de gestion basée sur l'écosystème. Cette nouvelle approche tente d'assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes tout en répondant aux besoins socioéconomiques et en respectant les valeurs sociales liées aux forêts. Pour ce faire, de nouvelles approches de la sylviculture sont testées et des projets pilotes mis en oeuvre, en partenariat avec les scientifiques et avec l'implication directe des collectivités locales (encadré 2.4).

Exploitation minière et carrières

L'exploitation minière est un autre secteur clé d'activité pour les régions rurales du Québec. Ainsi, la première transformation des métaux représente, à elle seule, plus de 6 % de l'économie de la province. Les activités minières génèrent plus de 18 000 emplois directs et un montant d'investissement avoisinant 1 milliard CAD (2006). Le Québec est l'un des dix plus gros producteurs mondiaux dans le secteur minier.²⁰ La province compte 30 mines, 158 sociétés d'exploration minière et 15 industries de transformation primaire. Abitibi-Témiscamingue, dans la partie occidentale de la province, a été la première région à connaître le boom minier. C'est dans cette région essentiellement rurale qu'a démarré la recherche de l'or et du cuivre au Québec. Depuis, l'exploration s'est poursuivie dans les régions de Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec. Entre 2003 et 2007, les coûts d'exploration ont explosé, passant de 134 millions CAD à 430 millions CAD prouvant le potentiel de la province dans ce domaine.²¹

Production d'énergie (hydroélectricité et énergie éolienne)

Le Québec a des ressources considérables en matière d'énergies renouvelables. Comme indiqué au chapitre 1, la province est hautement spécialisée dans la production d'énergie qui a contribué pour 3.2 % au PIB de la province en 2006 et génère plus de 50 000 emplois directs. En particulier, le Québec arrive en tête au Canada pour l'énergie hydroélectrique qui est généralement produite dans les régions rurales isolées et dans le nord de la province où les ressources en eau sont abondantes. Le Québec est déjà un gros exportateur d'hydroélectricité vers les autres provinces canadiennes et les États-Unis et il renforce sa capacité de production. Il installe également des aérogénérateurs sur la rive nord du Saint Laurent et a des intérêts importants dans les biocarburants de 3^{ème} génération produits à partir de procédés celluloseux qui pourraient utiliser des résidus de bois de faible valeur.

Encadré 2.4 La protection de la forêt et la gestion participative des ressources : l'expérience du Québec

Les plans d'aménagement forestier qui sont entrés en vigueur en 2008 prévoient le maintien de forêts mûres et surannées sur le territoire. Ces écosystèmes comportent des attributs écologiques particuliers (structure, bois mort et microclimats) souvent essentiels à certaines espèces d'oiseaux, de petits mammifères, de champignons et d'insectes. Le Québec est en voie d'ajouter à son réseau d'aires protégées un vaste réseau de refuges biologiques, où il n'y aura pas de récolte forestière. Au cours des quarante dernières années, le Québec a complété trois programmes d'inventaires forestiers ; le réseau compte aujourd'hui plus de 28 000 points d'observation écologique. Ces inventaires permettent d'analyser l'évolution des écosystèmes forestiers, leur fragilité, leur productivité et les volumes de bois présents ; ils sont également essentiels pour la localisation des aires protégées. En traçant une limite géographique au nord de laquelle la récolte de bois n'est pas autorisée, le gouvernement protège les milieux nordiques où des conditions particulières peuvent affecter la capacité de la forêt à se régénérer ou à croître (climat, sols, perturbations naturelles). Cette limite nordique a pour effet d'exclure près de 70 % du territoire de la zone boréale de l'exploitation forestière (y compris la toundra forestière, la taïga et une partie de la forêt boréale continue), tout en permettant que d'autres activités s'y déroulent. A ce jour, près de 170 000 km² de forêts publiques et privées sont certifiés en vertu d'une norme de certification forestière, ce qui représente plus de 40 % des territoires forestiers productifs du Québec. En 2005, le Québec a procédé à une importante baisse de la possibilité forestière, soit 20 % pour les essences résineuses et 5 % pour les essences feuillues. La baisse a été de 25 % dans le Nord du Québec. Ce geste de prudence a été posé en vue d'assurer la pérennité des ressources ligneuses dans les forêts publiques et a été redéfini en 2008.

Parallèlement, pour améliorer l'efficacité de la stratégie de protection de la forêt, le gouvernement provincial implique les collectivités locales dans la prise de décisions qui concernent l'utilisation de leur ressource. La population peut exprimer de diverses façons son avis sur l'orientation que devraient prendre la gestion forestière et le développement de la ressource, en vertu d'une politique d'information et de consultation qui s'inscrit dans la Loi sur les forêts. Les parties prenantes régionales et locales (municipalités régionales de comté, communautés autochtones organisations de défense de la faune, etc.) sont consultées lors de la préparation des plans d'aménagement forestier. Les communautés autochtones occupent également une place importante dans la planification et la conduite des activités de gestion forestière. Elles bénéficient, entre autres choses, de programmes spécifiques pour encourager leur formation et leur participation à ces activités, promouvoir la création d'emplois dans la sylviculture et aider leurs communautés.

Source : GQ gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la faune, MRNF www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/comprendre/gestion-forestiere.pdf.

Le principal acteur économique du secteur est Hydro-Québec, premier opérateur mondial dans le domaine de l'hydroélectricité. Avec cinquante-cinq centrales hydroélectriques et une centrale nucléaire, Hydro-Québec est le plus gros producteur canadien d'électricité et l'un des plus gros du continent nord-américain. En 2008, la puissance combinée de son parc de centrales électriques était de 36 429 mégawatts. Hydro-Québec produit et distribue l'électricité à l'intérieur de la province, mais aussi vers l'Ontario et les États-Unis. Le gouvernement du Québec est l'unique actionnaire d'Hydro-Québec, qui emploie directement 46 000 personnes.

Bien que faible comparée à l'hydroélectricité, l'énergie éolienne est une activité qui se développe dans les régions rurales. La province de Québec a un potentiel de production de 100 000 mégawatts dans un rayon de 25 kilomètres par rapport aux lignes de distribution existantes, qui est économiquement viable à court et moyen terme. C'est notamment dans la péninsule de Gaspé que l'on trouve la majorité des parcs éoliens du Québec. Cette région a l'un des plus forts potentiels de la province en la matière, ce qui devrait conduire au développement d'une capacité de production compétitive tant au plan national qu'international. La construction de parcs éoliens utilisant des composantes fabriquées dans la péninsule de Gaspé est une première étape vers la réalisation de cet objectif.

Fabrication

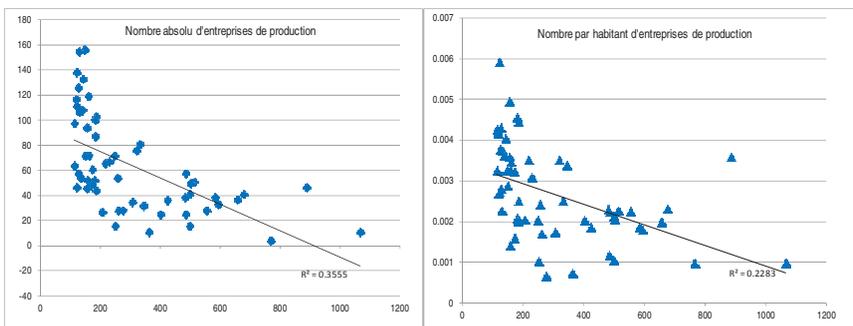
Les activités manufacturières représentent pour le Québec rural une spécialisation historique. Elles génèrent 25 % du PIB des régions rurales (2006) et plus de 250 000 emplois directs. Le Québec a le plus haut niveau de spécialisation du Canada dans les activités manufacturières. Cela tient en partie à la proximité géographique des États-Unis qui absorbent le gros des exportations de la province. Pendant de nombreuses années, le Québec rural a représenté un lieu d'implantation idéal pour les entreprises spécialisées dans les secteurs traditionnels comme le textile ou l'habillement. Le coût du travail y était moins élevé qu'aux États-Unis en raison de salaires inférieurs à qualifications égales et Hydro-Québec fournissait une électricité à bon marché. Plus récemment, le Québec a perdu nombre de ces entreprises car il n'a pas su rester compétitif face aux pays en développement à bas salaires et à la réduction des droits de douane.

On observe des différences importantes dans la concentration territoriale des entreprises de production dans les régions rurales. L'implantation de ces entreprises au Québec est fortement influencée par la disponibilité de terrains et leur coût, la présence de main d'œuvre et le coût du transport.²² Si les régions intermédiaires et les régions essentiellement rurales situées dans

les parties plus accessibles de la province attirent les entreprises, ce n'est pas le cas des régions isolées qui tendent à accueillir des secteurs spécifiques étroitement liés aux industries reposant sur l'exploitation des ressources naturelles (graphique 2.20).

Graphique 2.20 Implantation des entreprises de production dans les régions essentiellement rurales : nombre absolu (partie gauche) et nombre par habitant (partie droite)

2006, la distance est mesurée en kilomètres



Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Concernant la répartition des entreprises dans les MRC essentiellement rurales, les données montrent que les PME tendent à se concentrer dans les MRC essentiellement rurales accessibles tandis que les régions éloignées sont plus susceptibles d'accueillir les grandes entreprises. Le choix du lieu d'implantation des PME de production est probablement dicté par la présence de marchés locaux plus importants, des coûts de transport moindres, en particulier vers les États-Unis, et l'accès aux services. En conséquence, les régions accessibles bien reliées aux marchés urbains ou aux grandes infrastructures de transport offrent aux PME un certain nombre d'avantages. Lorsque ces externalités ne sont pas disponibles, ce qui est le cas dans les régions rurales éloignées, les entreprises doivent internaliser leurs facteurs de production, ce qui conduit à une plus forte concentration des grandes entreprises dans ce type de région rurale (graphique 2.21). Les données montrent également qu'entre 2001 et 2006 le nombre des micro-

entreprises (1 à 4 salariés) implantées dans des ER a diminué. Cette évolution négative est probablement liée à une modification du mode d'enregistrement des entreprises adoptée au Québec en 2005. Toutefois, les données provinciales montrent qu'actuellement les petites et les micro-entreprises se concentrent dans la petite ceinture de Montréal et qu'inversement leur nombre diminue dans les régions périphériques.²³ La diminution a été plus nette dans des secteurs comme le textile et l'habillement, la foresterie mais aussi l'agroalimentaire.

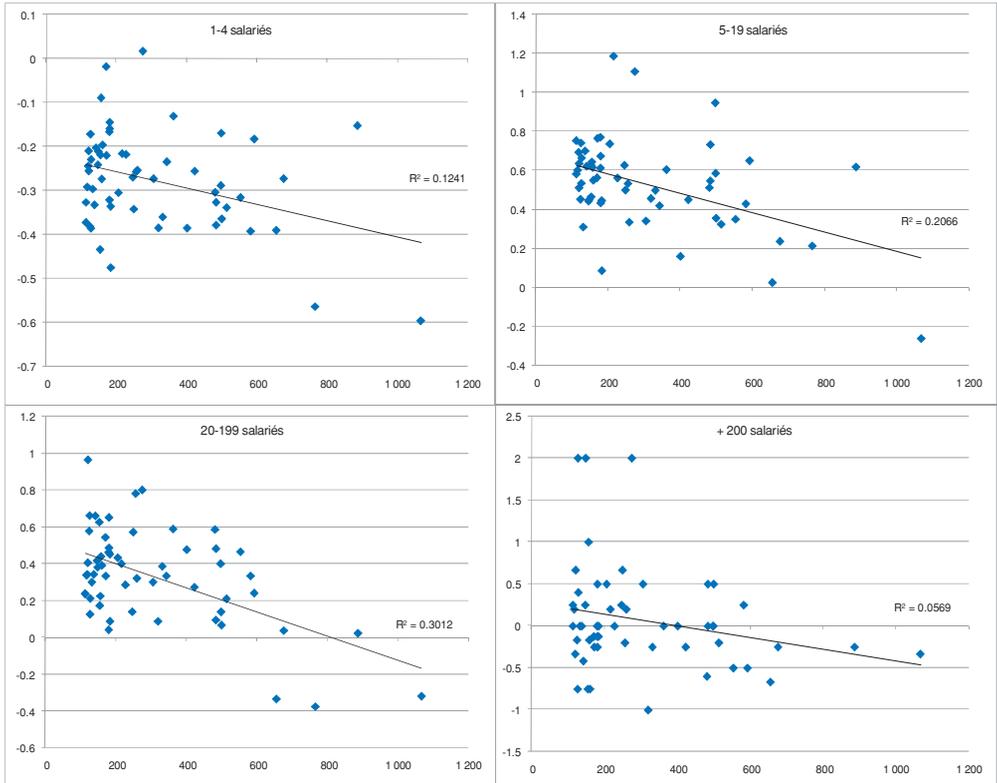
Selon St-Pierre et Mathieu (2005), les petites entreprises des régions isolées sont confrontées à des problèmes structurels en relation avec la disponibilité de main d'œuvre qualifiée et l'accès au financement (St-Pierre et Mathieu, 2005). Le rapport de St-Pierre et Mathieu utilise une classification territoriale différente de celle utilisée dans l'évaluation de l'OCDE et divise le Québec en trois grandes régions : les régions métropolitaines, les régions urbaines et les régions isolées. Les réponses des entrepreneurs montrent que les obstacles et les besoins des PME varient selon leur localisation.²⁴ En particulier, les entreprises installées dans des régions isolées soulignent la nécessité d'une aide (publique) extérieure pour : *i*) avoir accès à une main d'œuvre qualifiée ; *ii*) identifier les nouvelles niches des marchés ; *iii*) avoir accès au financement de leurs activités de marketing et de R-D et *iv*) avoir accès au crédit (en particulier si l'entreprise traverse une crise).

Secteur des services

Comme indiqué ci-avant, l'une des caractéristiques communes aux MRC rurales compétitives du Québec est un secteur des services florissant. En moyenne, le Québec rural a perdu des entreprises de services entre 2001 et 2008 (graphique 2.22). La répartition des entreprises de services est liée au niveau de la population mais aussi aux tendances démographiques, ce qui signifie qu'une région rurale qui perd des habitants perd également des entreprises de services. Une illustration très claire de ce phénomène est le nombre des services éducatifs (écoles, etc.) qui a augmenté de façon notoire dans les deux régions qui ont affiché une croissance démographique supérieure entre 2001 et 2008, à savoir les MRC intermédiaires et les MRC périmétropolitaines. Il existe toutefois quelques exceptions. Les services publics sont plus nombreux dans les régions rurales, du fait de la présence d'un grand nombre de petites municipalités.

Graphique 2.21 Distance et augmentation du nombre d'entreprises selon leur taille

2001-2006



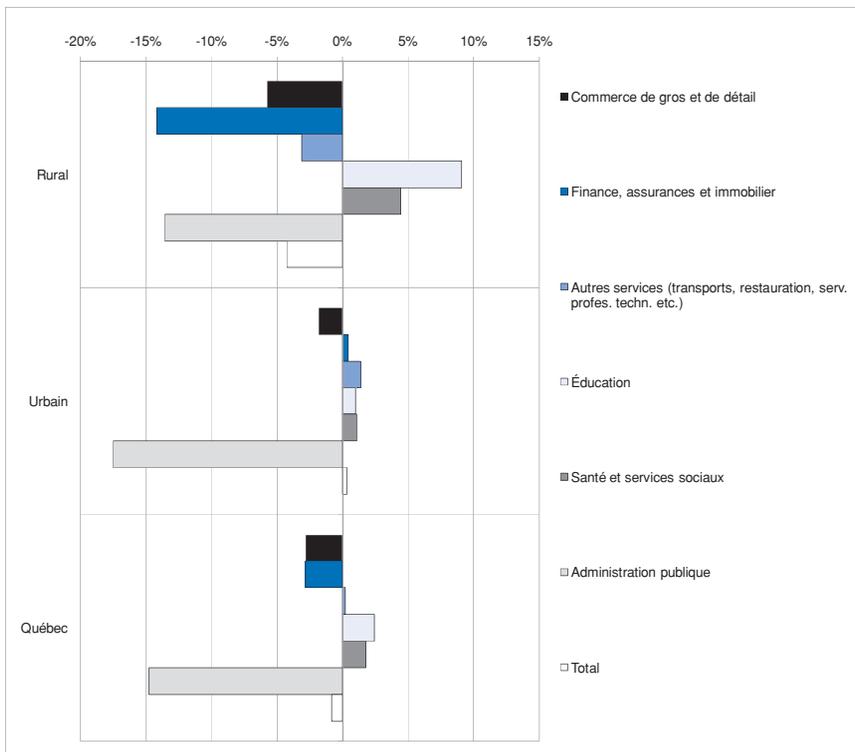
Note : La classification présentée dans ce graphique suit celle établie par le ministère du Développement économique, de l'innovation, et de l'exportation du Québec (MDEIE). Dans cette définition, les entreprises de 1 à 4 salariés sont considérées comme des micro-entreprises, celles de 5 à 19 salariés comme de petites entreprises, celles de 20 à 199 salariés comme des entreprises moyennes et celles de plus de 200 salariés comme de grandes entreprises. Cette classification est différente de celle adoptée par l'OCDE dans laquelle les entreprises de moins de 9 salariés sont des micro-entreprises, celles de 10 à 49 salariés des petites entreprises, celles de 50 à 249 salariés des entreprises moyennes et celles de plus de 250 salariés de grandes entreprises.

Source : Statistique Canada.

La taille des entreprises de services augmente également. Le nombre des entreprises de gros et de détail a diminué plus vite que la population en raison de la concentration croissante des activités. Les grandes entreprises ont évincé les petites entreprises du marché. La même dynamique de concentration a conduit à une diminution du nombre des entreprises financières (regroupées sur le graphique avec les compagnies d'assurances et les sociétés immobilières). En fait, le nombre des agences bancaires a diminué du fait du regroupement des succursales et du fait que le principal acteur financier du Québec rural, Desjardins, a réduit sa présence dans les petites collectivités éloignées.

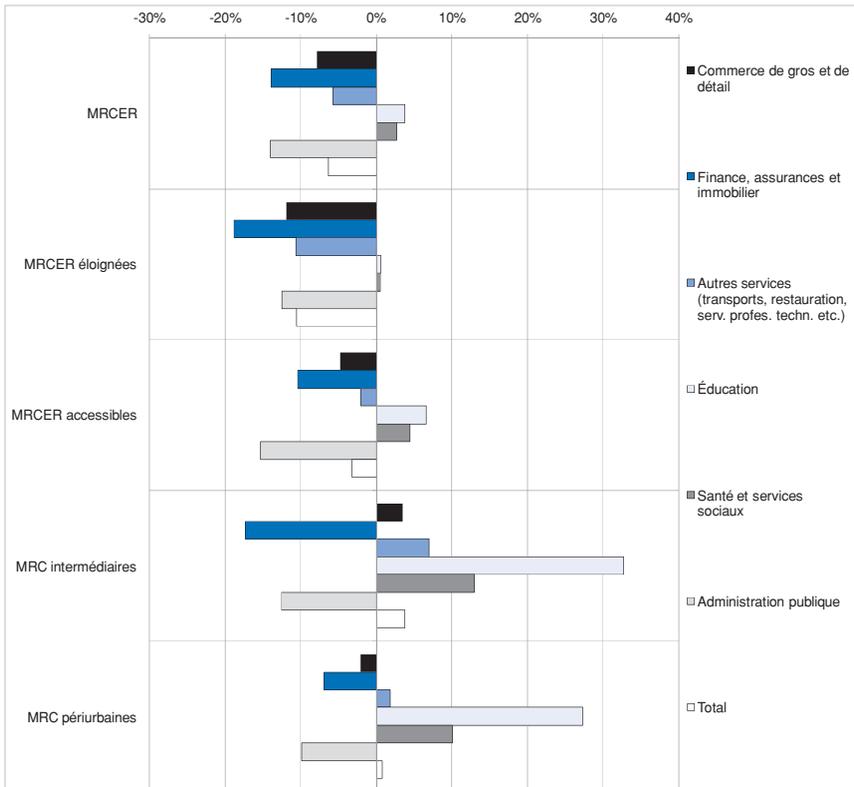
Graphique 2.22 Évolution du nombre d'entreprises de services dans le Québec rural

2001-2008



Graphique 2.22 Évolution du nombre d'entreprises de services dans le Québec rural (suite)

2001-2008



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

2.3 Niveau de bien-être des Québécois ruraux

L'accès des populations rurales aux services essentiels

Au Québec, du fait de l'augmentation des coûts marginaux, les services publics et privés se sont concentrés dans les régions urbaines. Ainsi, la

distance moyenne à parcourir pour se rendre dans un établissement de santé en vue d'un accouchement est passée de 30 à 50 km au cours des vingt dernières années. Cette situation est due à la diminution du nombre de centres offrant ces services, tant en raison d'une augmentation de la masse critique nécessaire pour offrir une qualité de service appropriée que d'une baisse du taux de fécondité et donc de la demande pour ces services. Dans ce contexte, les Québécois vivant en milieu rural ont dû s'habituer au manque de services de proximité. Comme l'ont montré des travaux de recherches récents, les résidents ruraux perçoivent un service comme disponible ou accessible si l'institution qui offre ce service est à moins d'une heure de leur lieu de résidence.²⁵ Bien entendu, la perception peut changer selon la nature du service et les caractéristiques de l'utilisateur. Par exemple, les recherches montrent également que le maintien d'une école primaire (publique) ou d'une épicerie dans une petite collectivité rurale est considéré être un objectif prioritaire à atteindre par le biais de mécanismes institutionnels spécifiques. Toutefois, il n'est pas toujours possible de maintenir une petite école ou toute autre forme de services essentiels et rationaliser l'offre de services (ou trouver des solutions de remplacement) est un problème important au Québec, comme dans d'autres régions rurales de l'OCDE.

Plusieurs solutions sont actuellement mises en oeuvre au Québec pour abaisser le coût marginal des services. La première consiste à offrir les services à travers des plates-formes à l'intérieur d'un réseau territorial. C'est la politique adoptée dans de nombreux pays de l'OCDE pour l'offre de soins de santé ou d'éducation, par exemple. Son avantage est de maintenir la proximité du service de base que les résidents ruraux utilisent relativement souvent tout en leur imposant de se rendre en milieu urbain pour des services plus spécialisés. Toutefois, les réseaux territoriaux ne sont pas la panacée. Les régions rurales isolées qui ne peuvent être intégrées à des systèmes territoriaux continuent à perdre leurs services de base, ce qui affecte leur viabilité socio-économique. Une deuxième solution est de faire en sorte que certains services importants (bibliothèque, piscine couverte mais aussi décharges) soient assurés par un groupe de municipalités dans le cadre d'accords interservices. Cela leur permet de partager le coût du service entre une masse de population plus importante. Les municipalités impliquées dans l'utilisation du service ont établi des mécanismes pour partager les coûts et garantir une égalité d'accès à toutes les personnes vivant dans la région. Là encore, cette solution n'est pas possible pour les collectivités isolées. Une troisième solution est l'utilisation des TIC. Dans certaines collectivités, les services sont dispensés en ligne via l'Internet. Mais cela peut poser des problèmes d'accès pour certaines catégories de la population (par exemple les aînés) et le Québec rural a un taux d'accès à internet relativement bas, comme indiqué plus en détail ci-après. Enfin, dans

certaines MRC rurales, la livraison de services se fait par le biais du bénévolat, de l'engagement citoyen et du secteur coopératif. La logique de base de cette approche est que « si les résidents des régions rurales et des petites villes souhaitent garder ces services, ils devront trouver de nouveaux modes de prestation. Dans ce contexte, les bénévoles ont permis de parer à l'émergence de nombreux déficits en matière de services » (Halseth et Ryser, 2007). Toutefois, ces services sont souvent orientés vers la résolution de problèmes complexes comme le chômage, la revitalisation des collectivités, la santé communautaire ou la reconnaissance des compétences des bénévoles. Cette complexité peut nécessiter des informations, le soutien ou l'assistance de toute une série de sources et d'institutions ; conditions qui n'existent pas nécessairement en milieu rural.²⁶

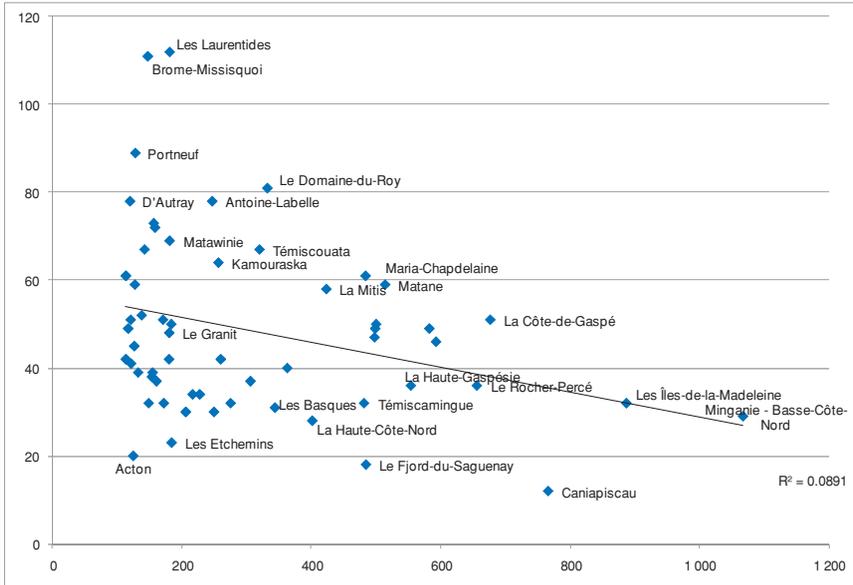
Soins de santé et services sociaux

Les établissements de santé et d'assistance sociale sont relativement nombreux dans le Québec rural, mais l'accès aux services spécialisés peut être problématique pour les personnes vivant dans des régions reculées. Le nombre des établissements dépend de l'éloignement par rapport aux grandes régions métropolitaines et de la densité de population. Cette corrélation est manifeste dans les MRC essentiellement rurales (graphique 2.23). Toutefois, lorsqu'on la rapporte à la population locale, on observe une concentration plus grande des établissements dans les régions rurales que dans les centres urbains (tableau.2.6). Cela reflète la présence d'un grand nombre de petits établissements de services généraux dans les régions rurales, tandis que les grands établissements spécialisés sont habituellement situés dans les zones urbaines. Une politique mise en œuvre au début des années 90 a accru le nombre des crèches collectives dans la province, en particulier dans les régions rurales. En conséquence, un nombre élevé d'établissements n'indique pas nécessairement, à lui seul, un bon accès aux services sociaux et de santé dans le Québec rural. L'organisation territoriale des soins de santé au Québec est effectuée à l'échelle des 17 régions administratives ; ainsi, chaque district de santé couvre une partie très importante du territoire.

L'un des principaux handicaps, en particulier dans le cas des services de santé, est le manque de personnel qualifié au niveau local. C'est un problème qui se pose également dans tout le Canada. Par exemple, le recrutement de spécialistes médicaux et de personnel infirmier pour les établissements publics de santé est particulièrement difficile dans les régions rurales et isolées du Nord, dans tout le Canada. Les régions reculées du Nord sont confrontées au défi unique de l'isolement social extrême, même si l'on rapporte que le taux de rotation du personnel dans les régions

Graphique 2.23 Nombre d'établissements de santé dans les MRC essentiellement rurales (X) et distance par rapport aux grandes régions métropolitaines (Y)

La distance est exprimée en kilomètres, 2006



Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Tableau 2.6 Nombre d'établissements socio-sanitaires publics dans le Québec rural

1996-2008

	1996	2008		2008/1996
	n	n	n / 10 000 h.	n
MRCER	399	518	3.8	119
MRC intermédiaires	52	68	1.7	16
MRC péri-métropolitaines	15	26	1.6	11
Rural	466	612	3.1	146
Urbain	814	1 129	2.1	315
Québec	1 280	1 741	2.3	461

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

rurales du Nord est faible. Les régions isolées qui ont conservé durant de nombreuses années des personnels publics de santé expérimentés sont à présent confrontées au défi du vieillissement de la population active. Les médecins récemment arrivés dans le Nord ont besoin d'occasions de développer l'éventail de compétences et de connaissances nécessaires à leur autonomie. Les fonds et les mécanismes de la formation continue sont donc un élément important pour le maintien et l'évolution de carrière des personnels publics de santé dans les zones reculées.

Éducation

Du fait de la baisse du taux de natalité, les populations rurales ont vu leur accès à l'éducation décroître au fil du temps, les élèves devenant trop peu nombreux pour justifier le maintien d'une école locale. Entre 1996 et 2008, ce sont quelque 270 écoles primaires et secondaires qui ont fermé dans la province. Une bonne partie d'entre elles étaient implantées dans des MRC rurales où, sur la même période, on a recensé une moyenne de 10 fermetures d'écoles par an. Dans les régions rurales, on recensait en 2008 six écoles pour 10 000 habitants. Ce chiffre est sensiblement plus élevé dans les MRC essentiellement rurales où il est de 11 écoles pour 10 000 habitants (tableau 2.7). La concentration plus forte est due à la présence de très petites écoles dans les collectivités rurales éloignées. Les établissements d'enseignement supérieur sont principalement situés dans les zones urbaines (88 % du total) mais sur les 48 collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) recensés au Québec un grand nombre se trouvent dans des régions rurales. Un CEGEP est comparable à un collège communautaire. Un diplôme délivré par un CEGEP est exigé pour entrer à l'université. L'objectif des CEGEP est de rendre l'enseignement post-secondaire plus accessible, mais aussi d'offrir une préparation académique appropriée à l'enseignement universitaire.²⁷

Un accès réduit à l'éducation et les salaires élevés que pratiquent les industries reposant sur l'exploitation des ressources naturelles peuvent également expliquer le taux d'abandon des élèves et leurs performances. Dans le Québec rural, le pourcentage d'élèves terminant leur cycle d'enseignement secondaire est d'environ 70 %, soit 5 et 7 points de moins respectivement que la moyenne de la province et la moyenne en milieu urbain (tableau 2.8). À l'intérieur des régions rurales, ce sont les MRC essentiellement rurales qui font le moins bien (69 %). Cela peut être lié au nombre insuffisant d'écoles secondaires locales qui contraignent les enfants à de longs trajets tous les jours. Mais on considère généralement que les salaires élevés versés par les industries de ressources peuvent également influencer sur le taux de décrochage scolaire (notamment des garçons) dans les régions rurales, en particulier dans les régions reculées.²⁸

Tableau 2.7 Nombre¹ d'établissements d'enseignement dans le Québec rural

1996-2008

	Écoles primaires et secondaires			Université et CEGEP		
	1996	2008	2008/1996	2008		
	n	n	i / 10 000 h.	n	%	
MRCER	1 581	1 502	10.9	-79	51	9.7
MRC intermédiaires	326	271	6.6	-36	6	1.1
MRC péri-métropolitaines	151	146	9.0	-5	2	0.4
Rural	2 058	1 919	9.8	-120	59	11.2
Urbain	2 658	2 509	4.6	-149	467	88.8
Québec	4 716	4 428	6.0	-269	526	100.0

Note : Il est à noter qu'on fait référence aux unités d'évaluation et non au nombre d'établissements d'enseignement supérieurs ou d'écoles primaires ou secondaires. Une unité d'évaluation comprend un terrain ou un groupe de terrains appartenant à un même propriétaire. Un établissement d'enseignement supérieur ou une école primaire ou secondaire peut être propriétaire de plus d'une unité d'évaluation sur laquelle il peut y avoir aucun bâtiment, un bâtiment ou plusieurs bâtiments.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Tableau 2.8 Taux annuel d'obtention de diplômes et de décrochages dans l'enseignement secondaire dans le Québec rural

Valeurs cumulées, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007

	Total	Diplômes		Décrochages	
	n	n	%	n	%
MRCER	44 381	31 335	71	13 044	29
MRCER éloignées	17 474	11 976	69	5 496	31
MRCER accessibles	26 907	19 359	72	7 548	28
MRC intermédiaires	12 460	8 558	69	3 902	31
MRC péri-métropolitaines	4 810	3 489	73	1 321	27
Rural	61 651	43 382	70	18 267	30
Urbain	170 259	131 639	77	38 620	23
Québec	231 908	175 021	75	56 887	25

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Internet

On observe au Québec une importante fracture rural/urbain pour l'accès des ménages à l'Internet. De manière générale, le Québec a un taux d'accès à internet relativement élevé. Selon le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), 74.6 % des foyers québécois ont une connexion internet et 61.8 % des ménages ont accès à l'Internet haut débit ou à l'Internet intermédiaire (2008) ; ce chiffre très élevé est analogue à ceux que l'on trouve en Norvège et aux Pays-Bas, pays de l'OCDE dans lesquels le pourcentage de foyers ayant une connexion Internet est le plus élevé. Mais le taux d'accès est moindre dans les régions rurales où 57 % des ménages ont une connexion internet et 44 % seulement ont accès à l'Internet haut débit ou à l'Internet intermédiaire.

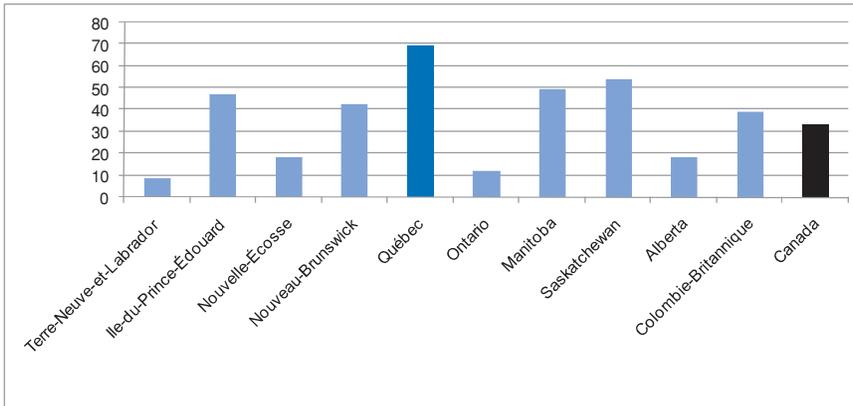
Services bancaires et financiers

Au Québec, les résidents ruraux ont accès au crédit et aux services bancaires principalement à travers des institutions du secteur coopératif. Les Québécois utilisent davantage ce type d'institutions financières que les autres Canadiens (graphique 2.24). Ces organisations, qui existent également dans d'autres secteurs pour l'offre de services en milieu rural, ont été pour la plupart le résultat d'efforts spontanés des personnes pour s'aider ; elles ont joué un rôle clé dans l'aide au développement du Québec rural. Chaque coopérative financière (caisse populaire) est actuellement tenue d'appartenir à l'une des onze fédérations qui appartiennent à leur tour à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (Desjardins). Le groupe Desjardins est la plus grosse association de coopératives de crédit d'Amérique du Nord.²⁹ Fondé en 1900, il est pour l'essentiel implanté au Québec mais aussi en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick ; il est composé de 536 caisses locales, qui desservent 5.8 millions de membres. Desjardins dessert 80 % de la population du Québec, y compris les enfants qui sont membres du réseau coopératif.

Face à la complexité croissante du réseau Desjardins, les caisses individuelles ont été intégrées dans une structure unique tandis que le nombre des succursales dans les régions rurales diminuait. L'évolution technologique continue de pousser les coopératives de crédit à réévaluer la manière la plus appropriée de dispenser leurs services à leurs membres. De nombreuses coopératives de crédit et caisses populaires proposent désormais des services sur internet (Sriram, 1999). Les décisions de crédit sont prises à l'aide d'un modèle de notation du crédit élaboré au niveau central. Mais la centralisation et l'automatisation ont changé la relation entre les membres et les caisses. La connaissance personnelle que les membres du comité de crédit avaient de la situation financière de leurs membres est désormais

Graphique 2.24. **Pourcentage de Canadiens ayant comme principale institution financière une coopérative de crédit ou une caisse populaire**

1997



Source : Ministère des Finances du Canada, www.fin.gc.ca/toc/2000/ccu_-eng.asp.

remplacée par l'utilisation d'ordinateurs et de modèles de notation du crédit. Parallèlement, le nombre des caisses a diminué et un grand nombre de succursales opérant dans des régions rurales éloignées ont été fermées. Ce processus a démarré à la fin des années 90. En 1998, par exemple, le nombre des succursales de banque est passé de 1 275 à 1 222. Il faut dire que le processus de regroupement et de fusion suit un schéma de consultation et de collaboration pour limiter l'impact sur les collectivités rurales (Sriram, 1999).

2.4 Enjeux et opportunités

Les disparités socioéconomiques s'accroissent entre les MRC rurales

Une large fracture rural/urbain...

Bien qu'au Québec la fracture rural/urbain soit moins forte que dans le reste du Canada, environ 80 % de la population de la province se concentre dans les régions urbaines. Du fait de cette répartition inégale de la population, le Québec présente des disparités importantes entre les performances économiques des régions urbaines et celles des régions rurales. Toutefois, la comparaison est peut-être abusive. Les grandes différences d'échelle (tant de la population que du cadre productif) peuvent

également avoir des effets qualitatifs qu'il convient de prendre en considération lorsqu'on compare l'économie rurale et l'économie urbaine. En fait, l'économie rurale peut produire différents types de biens et de services et peut présenter des particularités dans les chaînes de production locales qu'il convient de prendre soigneusement en compte lorsqu'on compare le rural à l'urbain (encadré 2.5).

Encadré 2.5 Différences structurelles entre les économies rurales et urbaines

Sommairement, la structure économique des régions rurales est devenue très similaire à celle que l'on trouve dans les régions urbaines. Les services publics et privés sont la principale source d'emploi, tandis que le secteur manufacturier (la fabrication) joue un rôle important mais en perte de vitesse. Habituellement, les industries primaires ne sont implantées que dans les régions rurales mais, dans l'immense majorité d'entre elles, leur contribution aux revenus et à l'emploi a décliné de sorte qu'elle n'est plus à même de définir une économie rurale distincte tirée par les activités fondées sur la terre. Toutefois, une comparaison plus détaillée des régions rurales donne à penser que leurs fonctions économiques ne sont pas aussi semblables à celles des territoires urbains que le suggèrent les indicateurs globaux. Considérons un petit nombre de secteurs clés comme le tourisme et l'hébergement, la fabrication, la santé, l'éducation et l'administration publique. Dans chacun de ces secteurs, il existe des différences importantes en termes de types d'activité, de potentiel humain et de grille des salaires.

Le secteur du tourisme et de l'hébergement est en pleine croissance dans de nombreuses régions rurales et il est perçu comme offrant encore plus de possibilités de développement. Mais une comparaison plus détaillée avec la même catégorie dans les régions urbaines donne à penser que : *i*) le tourisme dans les régions rurales est plus susceptible d'être une activité d'extérieur (camping, sports nautiques, randonnées pédestres etc.) tandis qu'en milieu urbain il s'agit d'une activité d'intérieur (théâtres, musées et galeries d'art). Le tourisme urbain peut donc davantage se pratiquer tout au long de l'année tandis que le tourisme rural est saisonnier. *ii*) Dans de nombreuses régions urbaines, le tourisme a une masse critique d'activités et de prestataires, de sorte que chaque ville offre en soi suffisamment d'opportunités pour attirer les visiteurs. Au contraire dans tous les parcs excepté les plus grands, le tourisme tend à être une activité à petite échelle composée d'opportunités dispersées dans l'espace et n'offrant qu'un éventail limité d'activités. *iii*) Alors que dans le tourisme rural il n'existe qu'un petit nombre d'emplois qualifiés (managers, instructeurs, etc.), le tourisme urbain offre davantage d'opportunités en la matière (managers, chefs de cuisine, acteurs, conservateurs de musée, etc.). En milieu urbain comme en milieu rural, la majorité de la main d'œuvre n'a besoin que de qualifications limitées.

Encadré 2.5 Différences structurelles entre les économies rurales et urbaines (*suite*)

La contribution du **secteur manufacturier** à l'économie rurale est désormais plus importante que sa contribution à l'économie urbaine dans de nombreux pays de l'OCDE. Dans les régions urbaines comme dans les régions rurales, la composition de la fabrication a changé car les entreprises produisant des articles d'usage courant qui ne requièrent que des compétences limitées et qui ne sont pas sensibles aux conditions du marché ont largement délocalisé vers les pays à main d'œuvre à bas prix non membres de l'OCDE. Mais, là encore, les différences urbain/rural subsistent. *i)* Les grandes entreprises de production sont moins susceptibles de s'implanter dans les régions rurales du fait d'un marché du travail plus étroit et d'un mix de compétences tronqué. Cela signifie que la fabrication en milieu rural offre moins d'opportunités d'emplois hautement qualifiés et bien rémunérés. *ii)* La production étroitement couplée à ses marchés a tendance à privilégier les implantations en milieu urbain à cause des avantages de la proximité. Habituellement, ce type de production a une plus grande valeur ajoutée et emploie davantage de travailleurs qualifiés mieux rémunérés. *iii)* Dans le cas de très grandes entreprises de production, leurs activités de direction et leurs fonctions Marketing et R-D se trouvent presque toujours dans des zones urbaines, de sorte que les emplois bien rémunérés associés à ces fonctions sont presque strictement urbains. Inversement, les succursales rurales tendent à se concentrer sur la fabrication de produits spécifiques et n'offrent, en conséquence, qu'un champ limité pour les niveaux supérieurs de direction.

Pour les **soins de santé**, les différences entre régions rurales et régions urbaines sont évidentes. *i)* Dans les régions rurales, la majorité des institutions et des travailleurs de la santé dispensent des soins primaires et d'urgence. Dans les régions urbaines, en revanche, on trouve également des établissements de soins secondaires et tertiaires. *ii)* Les régions rurales ne font pratiquement aucune recherche médicale. *iii)* Le mix spécifique des emplois en milieu rural tend à conduire à une incidence plus grande des accidents du travail pouvant compromettre le pronostic vital ou entraîner des incapacités physiques. Ceci conjugué aux distances plus grandes qu'il faut parcourir depuis l'endroit où s'est produit l'accident rend plus nécessaire encore qu'en milieu urbain l'existence d'un réseau bien réparti de centres de soins d'urgence et de véhicules de secours.

En milieu urbain comme en milieu rural, des efforts continus sont déployés pour améliorer la qualité de **l'enseignement** et offrir aux élèves et étudiants de tous âges de meilleures perspectives d'avenir. En conséquence, le rôle relatif de l'éducation dans les économies urbaines et rurales converge en termes de grands indicateurs. Des différences subsistent toutefois. *i)* Si les régions rurales peuvent offrir un accès équivalent à l'enseignement élémentaire, primaire et secondaire, sur une base par habitant ou en termes de nombre d'élèves par enseignant, elles offrent un accès bien moindre à l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des collèges et universités ou des écoles techniques. *ii)* Dans les écoles rurales, l'offre

Encadré 2.5 Différences structurelles entre les économies rurales et urbaines (*suite*)

de cours est généralement plus restreinte et tend à ne pas inclure les niveaux plus avancés quel que soit le niveau d'âge donné car le nombre d'élèves n'est pas suffisant pour que l'offre puisse être assurée. Dans de nombreuses régions rurales, une large part des dépenses d'éducation va au transport des élèves et étudiants, ce qui, à l'évidence, ne génère aucun avantage direct sur le plan éducatif.

L'administration publique représente une part croissante de l'économie en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, là encore, des différences importantes subsistent entre les deux milieux. *i)* Dans les régions urbaines, pour une population donnée, le nombre des administrations locales qui offrent un large éventail de services employant une main d'œuvre dont l'éventail de compétences est également large, est moindre. Inversement, dans une région rurale ayant une population de taille analogue, il y aura beaucoup plus d'administrations locales mais chacune tendra à n'offrir qu'un ensemble limité de fonctions dont la plupart ne nécessiteront pas des niveaux élevés de compétences. *ii)* Mais, ce qui est peut-être plus important pour le développement local, c'est l'existence en milieu urbain de plus grandes facilités d'intégration entre les différentes activités de service public. Cela reflète l'existence d'une masse critique de compétences dans une administration urbaine alors que dans les régions rurales un grand nombre de compétences ne sont pas disponibles.

On peut faire des observations analogues pour d'autres grands secteurs comme la finance, la construction et la vente au détail. Dans pratiquement chaque cas, si l'on se focalise sur les grands niveaux de l'emploi, la composition sectorielle des régions urbaines et des régions rurales paraît semblable. Mais dès que l'on procède à un examen plus détaillé des fonctions spécifiques qui existent, du mix de compétences de la main d'œuvre et du niveau de rémunération, alors des différences relativement importantes de structure économique deviennent apparentes. La conclusion logique de tout ça c'est que des différences de densité, de taille et de distance conduisent les régions rurales à effectuer des fonctions différentes de celles des villes. C'était bien compréhensible lorsqu'il existait des différences évidentes entre les grands types d'activité économique des régions urbaines et des régions rurales. Aujourd'hui, ces grandes différences n'existent plus mais, de même que les pays industrialisés échangent apparemment les mêmes types de biens, ce qui est en contradiction apparente avec les principes du commerce, les régions rurales et les régions urbaines semblent faire de même mais en réalité elles s'engagent largement dans des fonctions complémentaires. Il est donc hautement improbable qu'elles convergent vers une structure économique uniforme ne différant que par la taille. Ce constat a des implications manifestes en termes de politiques publiques. Dans la mesure où l'économie rurale est différente de l'économie urbaine, il faut déterminer avec soin jusqu'où un gouvernement peut aller dans l'utilisation d'un cadre d'action uniforme dans les deux contextes.

Source : Freshwater, D. (2009), « Rural Urban Interaction NL: Understanding and Managing Functional Regions », papier non publié.

... mais aussi des disparités importantes entre territoires ruraux

Outre la fracture économique entre rural et urbain, le Québec montre également des disparités intra-rurales. Pour ce qui est des différences de PIB parmi les MRC essentiellement rurales, le Québec affiche des performances comparables à la moyenne de l'OCDE et des disparités internes moindres que dans les pays, comme l'Italie et l'Allemagne, où il existe une ligne de fracture économique interne. Le Québec est toutefois moins « homogène » que l'Espagne et que la France en termes de performances rurales et surtout les régions essentiellement rurales du Québec affichent un écart beaucoup plus grand (écart-type) par rapport au PIB moyen par habitant que les pays scandinaves qui partagent avec le Québec un grand nombre de caractéristiques géographiques et socioéconomiques communes (graphique 2.25). Comme nous l'indiquons ci-dessus, le niveau du PIB n'est pas lié à la distance par rapport aux grandes régions métropolitaines, même si les régions les plus riches sont relativement proches des grandes villes. Les disparités de croissance du PIB sont également persistentes et, dans un grand nombre de régions essentiellement rurales, le taux de croissance annuel du PIB a été constamment inférieur à la performance moyenne du Québec rural dans son ensemble (graphique 2.26).

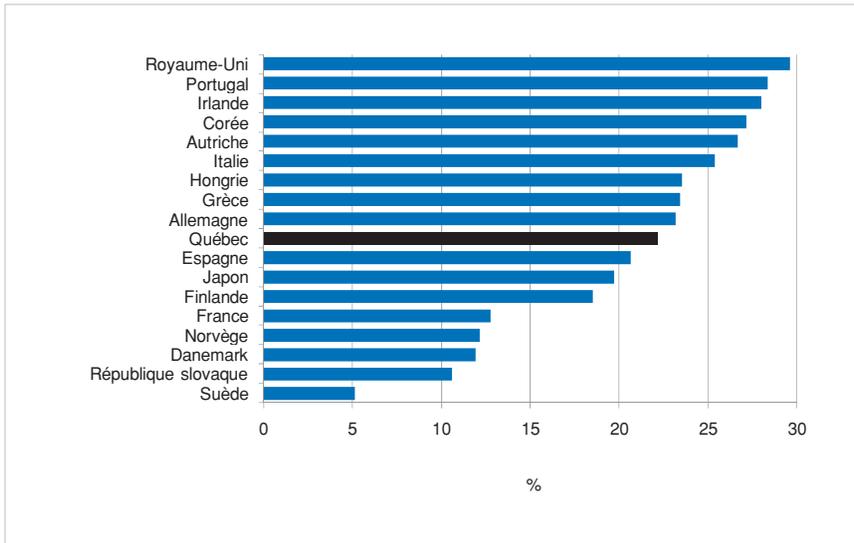
Les régions essentiellement rurales souffrent fortement du dépeuplement et du vieillissement démographique

Pour les régions rurales, la perte de population est la principale conséquence de leur incapacité à produire de la croissance économique. Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes d'emploi persistants, les individus partent vers des territoires à plus forte croissance. Comme nous l'indiquons ci-avant, les tendances démographiques changent selon la localisation des régions rurales. Celles situées à proximité d'un grand centre urbain ont vu leur population augmenter sur la période couverte par les trois derniers recensements. En particulier, les MRC péri-métropolitaines ont enregistré une progression de leur population de 60 % entre 1981 et 2006, tandis que les MRC intermédiaires ont enregistré une progression voisine de 20 %. Les régions essentiellement rurales, en particulier celles situées dans des zones isolées, ont enregistré une perte nette de population.

Dans les régions rurales les plus isolées, le dépeuplement a également un effet de catalyse sur le vieillissement. Dans les régions rurales éloignées du Québec, la part des aînés dans la population totale a augmenté rapidement, passant de 10,7 % en 1986 à près de 15 % en 2006. Selon le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), la part de la cohorte des 65 ans et plus passera de 12 % en 1995 à 27 % en 2030. En l'espace de 35 ans, le Québec connaîtra une transition qui s'est étalée sur plus de 45 ans

Graphique 2.25 Disparités régionales parmi les régions essentiellement rurales dans une sélection de pays de l'OCDE

Écart-type – 2006 ou dernière année disponible

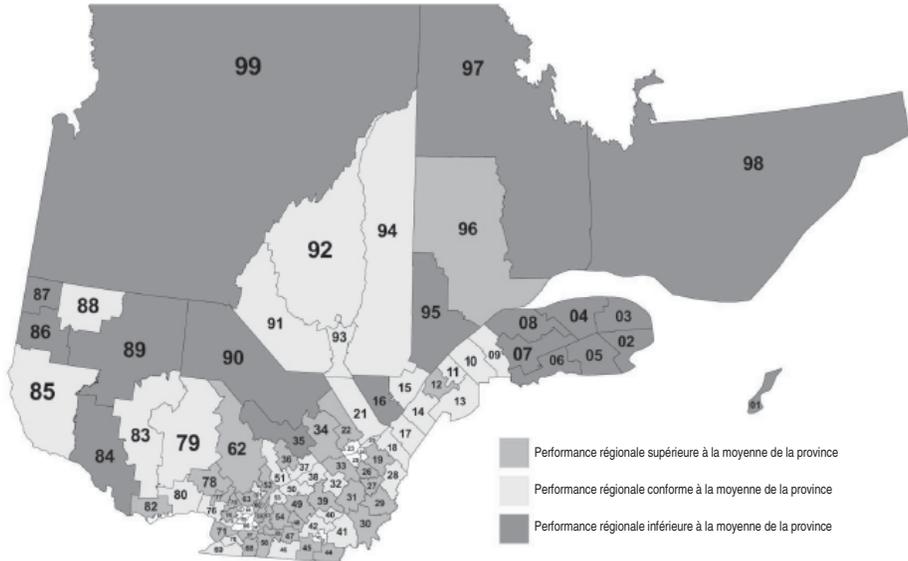


Note : Le graphe montre l'écart-type du PIB par habitant dans les ER. Les données sont calculées au niveau de la MRC.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009) ; Le Conference Board du Canada (2009), *Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec*, préparé par le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine, juin 2009.

dans l'ensemble du Canada et sur plus de 65 à 75 ans en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. Le vieillissement est un problème très répandu au Québec, qui est le territoire dont le taux de natalité est le plus faible de tout le continent nord-américain. En fait, si l'on considère les deux grandes catégories : « urbain » et « rural », la différence de concentration des personnes âgées n'est pas considérable. Mais, lorsqu'on adopte la classification exposée un peu plus haut, les écarts entre les différentes typologies de régions rurales peuvent être importants ; en particulier, la part de la population appartenant à la tranche d'âge 0-14 ans est tombée de 23 % de la population totale en 1986 à 17 % en 2006 dans les régions éloignées (graphique 2.27).

Graphique 2.26 Taux de croissance global du PIB du Québec rural, 1991-2006

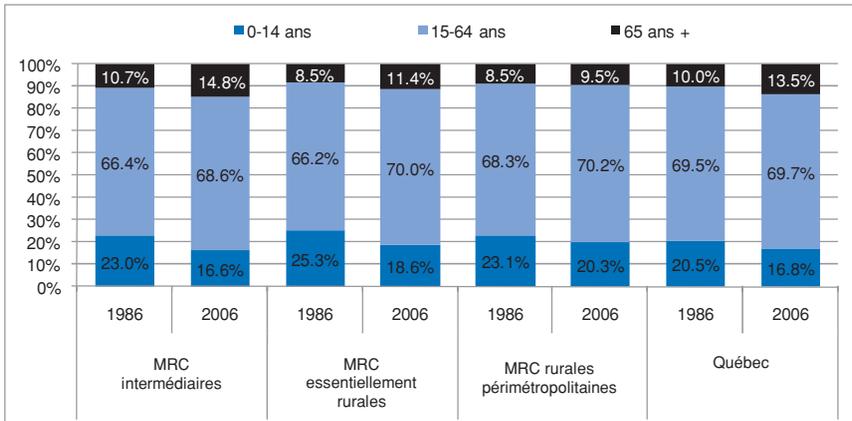


Source : Le Conference Board du Canada (2009), *Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec*, préparé par le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine, juin 2009.

Les projections montrent que dans les régions rurales, le vieillissement de la population va croître de manière exponentielle dans un avenir proche. Dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple, la proportion des aînés (plus de 65 ans) était en 2000 de l'ordre de 5 %, soit sensiblement inférieure à la moyenne de la province (graphique 2.28). Selon les projections effectuées par MSSS, elle sera égale à la moyenne nationale en 2016-2017. Au-delà de cette date, la population de l'Abitibi-Témiscamingue vieillira plus vite que celle du Québec, atteignant après 2026 une proportion de personnes âgées dans sa population totale proche de 30 %. Il est facile de voir qu'une telle proportion de personnes âgées affectera non seulement la capacité de la région à générer un développement endogène mais aussi la viabilité de certains services de base comme les soins de santé et l'enseignement primaire.³⁰

Graphique 2.27 Population du Québec par groupe d'âge

1986-2006

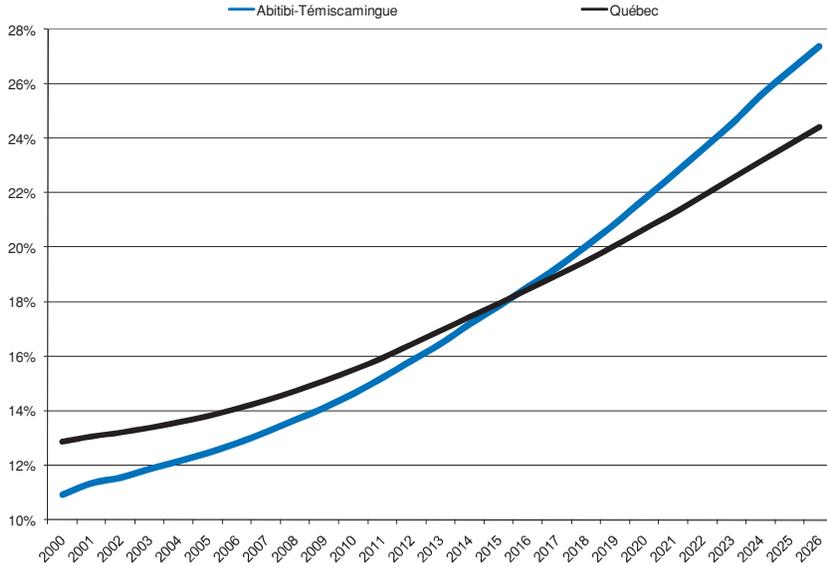


Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

Le vieillissement et le dépeuplement ne sont pas compensés par l'immigration. Dans le Québec rural, l'afflux de travailleurs étrangers reste particulièrement faible. De tout temps, l'immigration au Québec s'est concentrée sur Montréal et, dans une moindre mesure, sur Québec. Toutefois, depuis les années 90, le gouvernement provincial a pris des initiatives spécifiques pour accroître le nombre des travailleurs étrangers s'installant dans les territoires ruraux. L'impact de ces initiatives est encore relativement limité car l'immigration reste concentrée dans les régions urbaines. En outre, l'intégration des travailleurs étrangers dans les régions rurales pose des problèmes en raison de l'homogénéité culturelle des collectivités locales et du manque d'infrastructures sociales appropriées pour faciliter le processus d'intégration.

Graphique 2.28 Projections des tendances du vieillissement dans l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Pourcentage des plus de 65 ans dans la population totale, 2000-2026



Source : MSSS (2005).

Les emplois ruraux sont vulnérables aux chocs externes

Un autre facteur qui limite la capacité des régions rurales à générer de la croissance endogène est la perte d'avantage comparatif dans les activités de production, du fait de la concurrence internationale. Comme nous l'indiquons un peu plus haut, au Québec l'industrialisation des campagnes a partiellement affranchi la province de sa dépendance économique à l'égard des ressources naturelles. Bien entendu, une grande partie de la production du Québec est étroitement liée aux activités primaires (transformation de matières premières). Cependant, il est également vrai que la province a profité de la proximité des États-Unis et des salaires relativement bas dans ses régions rurales pour développer un cadre productif spécialisé dans les productions traditionnelles, comme le textile et l'habillement.

L'internationalisation des marchés a remis en question ce schéma de développement industriel, entraînant une réduction de l'emploi et du nombre d'entreprises secondaires implantées dans les régions rurales. Comme l'ont

constaté Baldwin et Lileeva (2008), les fabricants canadiens (et en particulier ceux du Québec, du fait de la spécialisation de la province dans les activités arrivées à maturité) ont abandonné la production de composants périphériques entrant dans la fabrication de leur produit de base pour se concentrer sur la production de ce dernier. Des biens jadis produits localement sont désormais importés des pays à bas salaire. Ce phénomène ne peut pas être considéré comme négatif en soi dans la mesure où ces importations permettent à la population d'avoir un plus grand bien-être et aux entreprises d'abaisser le coût total de leur produit de base et donc de gagner en compétitivité. Néanmoins, la mondialisation a supprimé un grand nombre d'emplois au Québec, en particulier dans les régions rurales. Le secteur manufacturier notamment est celui qui a perdu le plus grand nombre d'emplois et où, du fait de la concentration ou de la rationalisation, certains services (en particulier dans l'administration publique) ont subi des compressions d'effectifs importantes (graphique 2.29).

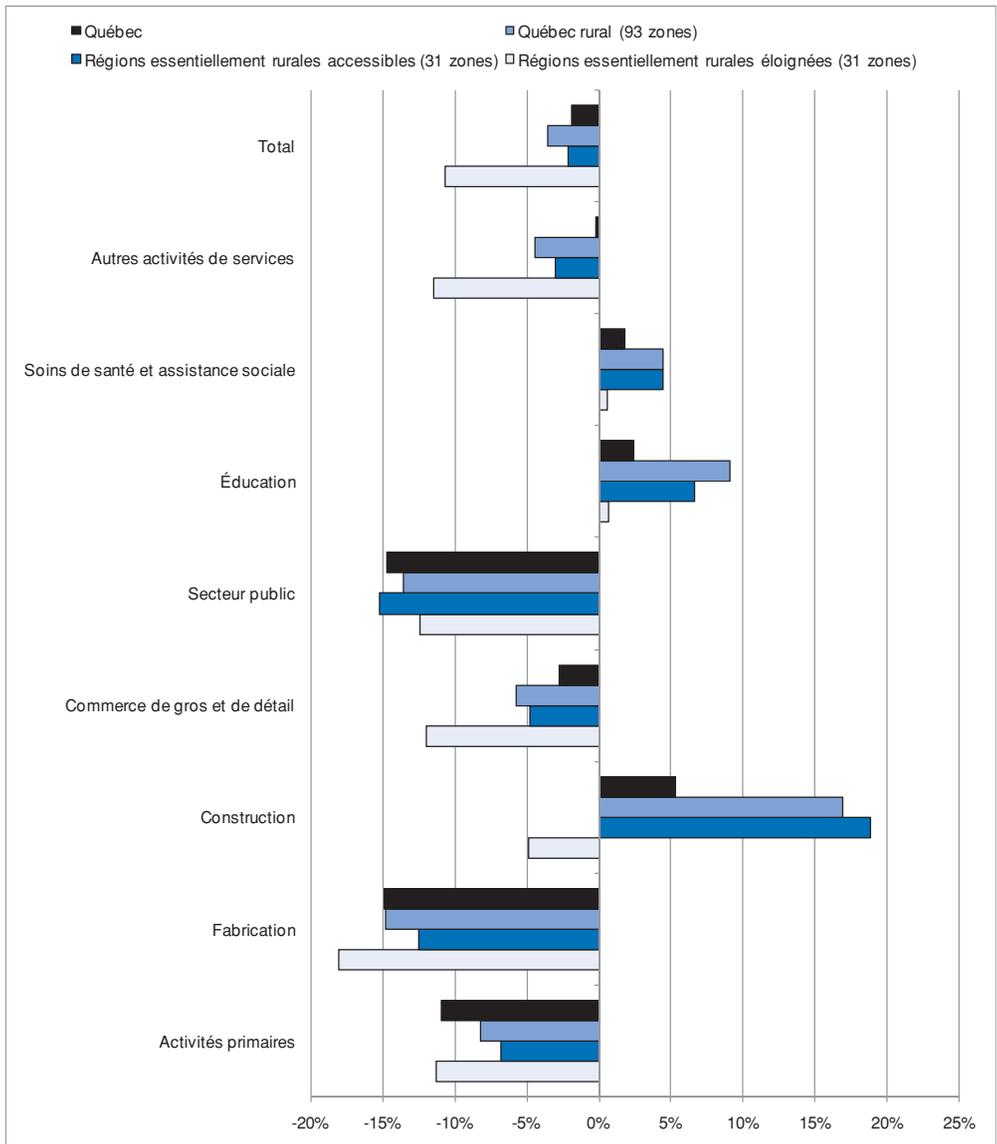
L'impact de ces pertes d'emplois est plus marqué dans les régions rurales que dans les régions urbaines du fait de la dimension plus restreinte et de la diversité moindre des marchés du travail locaux. Les économies urbaines sont souvent moins sensibles à ce type de choc en raison de marchés du travail locaux plus larges et diversifiés. Les secteurs confrontés à la crise ajusteront leur production et licencieront quelques travailleurs. Cependant, certains d'entre eux seront éventuellement absorbés par d'autres secteurs en expansion.³¹ Dans les régions rurales, en raison de l'étroitesse des marchés du travail locaux, la probabilité pour qu'un travailleur soit absorbé par une autre industrie est bien moindre, simplement parce que les entreprises dont la production enregistre une tendance positive peuvent être implantées ailleurs, bien loin de la région rurale touchée (Freshwater, 2008). Les travailleurs vont donc probablement quitter les régions rurales pour s'installer dans des régions leur offrant des débouchés. Cette migration aggrave la crise sur les MTL dont elle réduit encore la dimension, les rendant plus vulnérables aux fluctuations.

L'embourgeoisement des campagnes et l'étalement urbain affectent le milieu rural augmentant le coût de la vie, les embouteillages et la pollution

Tout en contribuant à l'amélioration des équipements collectifs et au renforcement du pouvoir d'achat, l'embourgeoisement des régions rurales périurbaines et intermédiaires a modifié le cadre social et exercé une pression sur l'environnement. Suite à l'afflux dans les campagnes d'anciens résidents des villes, de nombreuses collectivités ont enregistré une augmentation quantitative et qualitative des services fournis localement. Les

Graphique 2.29 Évolution, en pourcentage, du nombre d'entreprises dans le Québec rural entre 2001 et 2008

Dénomination SCIAN et ISIC des secteurs



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE contenant des informations fournies par le MAMROT.

marchés du travail locaux se sont élargis, offrant un éventail plus large de compétences qui crée les bases d'une dynamique positive au niveau régional. L'installation de retraités dans les régions rurales a stimulé le développement d'une économie résidentielle (services de proximité tels que commerces de proximité, services à la personne mais aussi services touristiques). L'afflux de nouveaux résidents a fait monter les prix de l'immobilier et les taxes foncières qui constituent la principale source de revenus pour les municipalités du Québec. Mais la concentration de la population du Québec dans les franges urbaines et autres régions rurales « attractives » a également quelques inconvénients.

Tout d'abord, l'afflux de nouveaux arrivants a fait grimper les prix de l'immobilier et les taxes foncières. Dans certains cas, la pression fiscale est telle que les propriétaires de longue date ont du mal à payer et font le choix de vendre leur bien et de partir. De même, la population locale jeune ayant peu de ressources et les nouveaux jeunes arrivants peuvent ne pas avoir les moyens d'acheter dans les régions rurales. L'embourgeoisement est particulièrement intense dans les franges urbaines et dans les régions rurales présentant un intérêt touristique du fait de la proximité d'un fleuve ou d'un lac. Le risque est de transformer les régions rurales en lieux de résidences secondaires ou de changer radicalement le type de population qui y habite

Deuxièmement, du fait de l'étalement urbain et d'un navettage intense, les embouteillages et la pollution augmentent dans les franges urbaines. Comme l'OCDE l'a déjà souligné dans son rapport d'évaluation de la compétitivité de Montréal (OCDE, 2004), la congestion routière est un enjeu important pour les régions métropolitaines du Québec (qui englobent à la fois les franges rurales et urbaines). Du fait de l'étendue géographique de la province, l'espace est perçu au Québec comme une ressource abondante, si bien que les gens ont tendance à s'étaler sur une partie importante du territoire. Pourtant, en dépit de sa taille, le Québec a relativement peu de lieux qui soient adaptés aux peuplements humains. Comme nous l'avons indiqué un peu plus haut, une très infime partie du territoire se prête à la pratique de l'agriculture. L'impact (social) de l'étalement des populations est donc négatif en raison des encombrements et de la perte nette de bonnes terres agricoles qu'il génère mais aussi de la quantité croissante d'énergie qu'il faut consommer pour couvrir les distances et maintenir le mode de vie actuel.³² Enfin, bien que, par habitant, le Québec soit le plus faible producteur de GES du Canada (voir Chapitre 1), la population de la province est particulièrement exposée aux effets du changement climatique. On estime que plus d'un tiers des habitants vit à moins de 500 mètres des rives du Saint Laurent et plus de 90 % à moins de 5 kilomètres. Une élévation du niveau des eaux mettrait donc en danger une infrastructure d'une importance critique pour les collectivités (Lemmen *et al.*, 2008).³³

Notes

1. Dans ce rapport, le terme de « ruralité » est utilisé au sens de degré du caractère rural. Ainsi, le degré de ruralité sera supérieur pour les personnes vivant dans un lieu où la densité de population est moindre ou dans un lieu éloigné d'un centre urbain.
2. Dans la partie septentrionale du Québec, on trouve également des communautés autochtones qui jouissent d'un statut spécial (Premières Nations) vis-à-vis du gouvernement provincial.
3. Écoumène est le mot français qui désigne le territoire habité en continu et organisé en 1 100 municipalités, situé dans la partie méridionale du Québec, essentiellement au sud mais aussi sur une petite bande au nord et au nord-ouest du Bassin du fleuve Saint-Laurent, où réside la grande majorité de la population de la province.
4. La typologie régionale utilisée dans ce rapport a été élaborée conjointement par l'OCDE et le Ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT).
5. Au Canada, un territoire non organisé est une région disposant généralement de moins de pouvoirs d'autonomie gouvernementale que d'autres régions et contrôlée par un gouvernement spécifique. Le terme a plusieurs connotations selon le contexte et l'usage exact. En particulier, au Québec un territoire donné est « non organisé » lorsqu'il n'a pas de gouvernement local et qu'il est géré par les MRC et par le gouvernement provincial.
6. Ce rapport considère comme « éloignées » les régions rurales classées en « régions ressources et MRC » dans la « Stratégie de développement économique des régions ressources » publiée en 2001 par le gouvernement du Québec. Cette stratégie, qui visait à réduire les disparités régionales, était centrée sur les les régions reposant sur l'exploitation des ressources qui sont situées dans des zones à habitat dispersé et ne comptent pas de grands centres urbains. Selon cette définition, toutes les MRC situées dans les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte Nord, et Nord-du-Québec sont des régions éloignées. À l'inverse, les MRC qui sont situées dans les régions

de Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie, Outaouais, Laurentides, Lanaudière et Capitale-Nationale sont des régions centrales ou accessibles.

7. Comme le Québec, la Suède se caractérise par la présence d'un grand système métropolitain dans le sud et de petits centres urbains dans le reste du pays. Toutefois, on trouve en Suède des villes importantes dans des régions reculées, par exemple Umea, Lulea, Östersund ou Piteau (*Examens territoriaux de l'OCDE : Suède*, à paraître).
8. Le terme de « révolution tranquille » décrit une multitude de transformations sociales, politiques, économiques et religieuses qui se sont produites au Québec dans les années 60 et 70. Elles sont allées de pair avec une modification des priorités de la province, qui est passée de la défense du catholicisme, de la vie rurale traditionnelle et du conservatisme économique à l'affirmation d'une société moderne, laïque, francophone mais pluraliste. Cette période d'intense changement s'est caractérisée par la laïcisation rapide et effective de la société, la création d'un État-providence et un réalignement des politiques du Québec au sein de factions fédéralistes et séparatistes. Le gouvernement provincial a réinvesti les domaines de la santé et de l'éducation qui étaient aux mains de l'église catholique romaine. Il a créé les ministères de l'Éducation et de la Santé, a élargi le service public et investi massivement dans le système éducatif public et dans les infrastructures de la province. Le gouvernement a autorisé la syndicalisation de la fonction publique. Il a pris des mesures pour accroître le contrôle des Québécois sur l'économie de la province et a nationalisé la production et la distribution d'électricité.
9. Ce revenu moindre est dû en partie à une composition différente (par qualification et profession) de la main d'oeuvre par rapport aux régions urbaines.
10. Selon Alasia (2003), il s'agit là d'une tendance également commune au reste du Canada.
11. Des éléments indiquent que dans les pays de l'OCDE l'augmentation des taux d'emploi dans les régions rurales a un impact direct sur la performance et la compétitivité économiques globales (OCDE, 2009)
12. « L'économie résidentielle couvre toutes les activités générées au niveau local par la consommation de la population vivant sur le territoire considéré », *La cohésion au service des territoires* (dossier de presse), Réunion informelle des ministres du logement, du développement urbain, de l'aménagement du territoire et de la politique de cohésion, Marseille (France), 26 novembre 2008, www.eu2008.fr. Le terme est généralement utilisé par opposition à « l'économie de production ».

13. Concernant la viande de boeuf, le Québec n'est encore qu'un acteur modeste à l'échelle canadienne puisqu'il représente moins de 5 % de la production totale du pays. Pour la viande de veau, en revanche, il est le leader incontesté, avec plus de 80 % de la production globale. Le Québec produit également plus de 10 % du bœuf commercial provenant des bovins de réforme. Assurément, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a ralenti le rythme de production. Mais, grâce à l'abondance de ses pâturages et de son fourrage, le Québec a un fort potentiel de développement. Au Québec, la production de viande de boeuf arrive en troisième derrière celle de produits laitiers et de viande de porc. La province compte actuellement plus de 14 000 exploitations agricoles qui se consacrent partiellement ou totalement à la production de bovins et dans l'ensemble du Québec, cette production génère plus de 11 000 emplois directs et indirects. Plus de 910 000 bovins sont commercialisés chaque année pour une valeur à la ferme de plus de 618 millions CAD (2007).
14. « Les unités thermiques de croissance (UTC) correspondent aux unités de température associées au rythme de développement du maïs et du soja. Les UTC aident les agriculteurs à sélectionner les hybrides et les variétés les mieux adaptés à leur région climatique ». Ressources naturelles Canada (2009), <http://cfs.nrcan.gc.ca/subsite/glfc-climate/maritimcropheatunits>.
15. La taille moyenne des fermes du Québec était nettement inférieure à la moyenne nationale de 469 hectares. C'est en Saskatchewan, région qui pratique essentiellement une agriculture reposant sur la culture de plein champ que la taille moyenne des fermes est la plus grande (890 hectares).
16. Statistique Canada définit la ferme de recensement comme une exploitation agricole produisant, dans l'intention de vendre, au moins un des produits suivants : cultures (foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisin, légumes, graines de semence), animaux d'élevage (bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux), volaille (poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles), produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles ou agroforestiers (arbres de Noël, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable) (www.statcan.gc.ca/pub/95f0301x/notes/4064749-fra.htm).
17. Le revenu total d'une famille de recensement est égal à la somme de tous les revenus perçus au cours de l'année calendaire précédant le recensement par tous les membres de cette famille âgés de 15 ans et plus. Entrent dans le revenu les traitements et salaires, le revenu agricole net, le revenu non agricole net des travailleurs indépendants, les transferts

sociaux, le revenu des investissements, pensions de retraite et autres revenus monétaires.

18. Au Québec, la forêt boréale couvre une étendue d'environ 551 400 km². Moins de 36 % de cette superficie a été réservé à la production forestière.
19. Ce chiffre prend en compte l'exploitation forestière et la transformation du bois et inclut les centres urbains.
20. Le Québec est le deuxième producteur d'or et de fer du Canada, le deuxième producteur national de substances métalliques, de minerais industriels et de matériaux de construction et le deuxième producteur mondial de niobium.
21. Le « claim » est le seul titre d'exploration valable au Québec. Le claim confère à son titulaire le droit exclusif de rechercher toutes les substances minérales du domaine de l'État, à l'exception du sable, du gravier, de l'argile et autres dépôts meubles sur le territoire qui en fait l'objet.
22. Dans certaines régions rurales, les terres disponibles pour des activités de production sont extrêmement encadrées par la loi provinciale qui protège les terres agricoles, même lorsqu'elles sont en friche.
23. Les données se rapportant aux 17 régions administratives du Québec montrent que l'augmentation du nombre des PME (et en particulier des micro-entreprises de 1 à 4 salariés) est plus importante dans les urbaines et les régions rurales accessibles. Entre 2002 et 2006, dans une période de croissance économique pour la province, c'est dans les régions de Lanaudière, de Laval, des Laurentides et de Montérégie entourant la région métropolitaine de Montréal que l'on a enregistré la plus forte augmentation du nombre d'entreprises. En dehors de la zone d'influence directe de Montréal, les seules régions qui ont enregistré des valeurs positives ont été celles de Centre-du-Québec et de Nord-du-Québec (graphique 2.21).
24. Ces résultats confirment ceux de Boter et Lundström (2005) qui montrent un effet régional mais aussi l'influence de la taille des entreprises sur leur degré d'utilisation des services publics.
25. Selon des recherches récentes sur la nouvelle économie rurale, coordonnées par l'université de Concordia, le projet a évalué l'ensemble du pays (32 collectivités rurales) et a été réalisé en collaboration avec la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR), voir http://nre.concordia.ca/nre_reports.htm.
26. Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont encouragé les organisations bénévoles à développer des partenariats avec les ministères gouvernementaux, le secteur privé, les prestataires de services et d'autres organisations bénévoles pour satisfaire aux conditions imposées par les

programmes de financement (Borgen, 2000 ; Bradford, 2003 ; Osborne et Flynn 1997 ; O'Toole et Burdess 2004 ; Zahner 2005). Les collaborations (voir Schaeffer et Loveridge, 2000 pour une classification des efforts de coopération/collaboration) avec les administrations locales ou autres prestataires de services locaux ont été encouragées pour démontrer que le secteur bénévole propose des activités d'un grand intérêt et d'une grande légitimité dans la collectivité (Radin et Romzek 1996 ; Wall et Gordon 1999). En tant que tels, les partenariats peuvent être pour les organisations bénévoles un atout important pour le développement et le maintien de services.

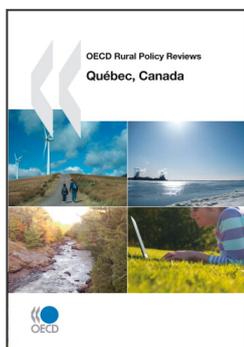
27. Il existe à la fois des CEGEP publics et privés subventionnés ; dans les CEGEP publics, les droits de scolarité sont faibles voire nuls. Le système du CEGEP a été lancé en 1967 par le gouvernement de Québec.
28. Alasia (2005) résume la situation inextricable des collectivités rurales. Il apparaît que les individus comme les collectivités sont confrontés à un taux de rendement de l'investissement dans l'enseignement supérieur moindre qu'en milieu urbain. Les individus vivant dans des collectivités rurales sont moins incités à poursuivre un enseignement supérieur car cela signifie qu'ils devront quitter leur collectivité d'origine. Les collectivités rurales sont moins incitées à offrir à leurs résidents un enseignement et une formation de haut niveau car les individus quitteront leur collectivité.
29. En 1988, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle législation régissant les coopératives bancaires de la province. La Loi sur les caisses d'épargne et de crédit de l'année en question a permis au groupe Desjardins de se restructurer, en regroupant son nombre croissant de filiales dans des sociétés holdings susceptibles d'offrir une direction centrale à chaque secteur spécifique d'exploitation.
30. Toutefois, il est important de noter que le vieillissement peut s'appréhender dans deux dimensions. Une augmentation du nombre de personnes âgées rapporté au nombre de personnes ayant entre 15 et 64 ans est une mesure relative de la « dépendance économique » qui pourrait s'interpréter comme la demande de transport à l'hôpital par personne capable d'assurer ce transport. Mais on pourrait considérer le vieillissement en termes d'augmentation du nombre de personnes âgées, ce qui implique une demande croissante de services émanant de ces personnes âgées. Il est important de noter qu'au Canada, un grand nombre de régions rurales peuvent être confrontées au phénomène du vieillissement dans la première dimension mais pas dans la seconde. En effet, le nombre de personnes âgées n'augmente pas car, lorsqu'elle était plus jeune, un grande partie de cette cohorte est partie pour la ville (Dandy et Bollman, 2008).

31. Au niveau régional, la probabilité pour qu'une personne sans emploi soit absorbée par un autre secteur local dépend de toute une série de facteurs. Par exemple, si un travailleur est géographiquement proche d'une entreprise qui connaît une flambée de la demande de ses produits, sa probabilité d'être embauché est plus grande. De même, un travailleur dont le profil de compétences est compatible avec le secteur en situation de croissance a une forte probabilité d'être embauché (par exemple, un travailleur peut grimper dans une chaîne d'offre donnée) (Marino, Trapasso, 2009).
32. L'économie du Québec est associée à une forte consommation d'énergie à cause de sa base industrielle, de son climat, de sa taille et du mode de vie de sa population. En 2002, le secteur industriel représentait 39 % de la demande d'énergie tandis que les transports représentaient au total près de 25 % et les secteurs commerciaux, institutionnels et résidentiels 37 % de la consommation d'énergie (Lemmen *et al.*, 2008).
33. Dans le Nord, le réchauffement climatique perturbe sérieusement les transports hivernaux. En effet, toutes les communautés du Nord empruntent les routes de glace pour acheminer les approvisionnements dont elles ont besoin pour l'ensemble de l'année. Un raccourcissement de la période pendant laquelle ces routes sont praticables sans risque accroît considérablement les coûts de transport.

Bibliographie

- Borgen, W.A. (2000), « Developing partnerships to meet client's needs within changing government organizations: A consultative process », coédition spéciale du journal *Career Development Quarterly*, n°48, pp. 357-369 et du *Journal of Emploi Counselling*, n°37, pp. 128-14.
- Boter, H. et A. Lundstrom (2005), « SME Perspectives on Business Support Services », *Journal of Small Business and Enterprise Development*, vol. 12, n°2, pp. 244-258.
- Bradford, N. (2003), « Public-private partnership? Shifting paradigms of economic governance in Ontario », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 36, n°5, pp. 1005-1033.
- Conference Board [Le Conference Board du Canada] (2009), *Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec*, préparé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine, juin 2009.
- Dandy, K. et R.D. Bollman (2008), « Les aînés des régions rurales du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 7, n°8, numéro au catalogue : 21-006-X2000003-fra.pdf, Statistique Canada, Ottawa.
- Du Plessis, V., R. Beshiri, R.D. Bollman et H. Clemenson (2001), « Définitions de « rural », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n°3, numéro au catalogue : 21-006-XIE, Ottawa, Statistique Canada.
- Freshwater, D. (2008), « Active Labour Market Policy: Implications for Local Labour Markets and Régional Development », document de travail, études de troisième cycle en économie de l'agriculture, Université de Kentucky.
- GQ (gouvernement du Québec) (2005), *La population du Québec par territoire des centres locaux de services communautaires, par territoire des réseaux locaux de services et par région sociosanitaire de 1981 à 2026*, ministère de la Santé et des services sociaux, Québec.
- Halseth, G. et L. Ryser (2007), « The Deployment of Partnerships by the Voluntary Sector to Address Service Needs in Rural and Small Town Canada », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit*, vol. 18, n°3, pp. 241-265.

- Lemmen, D.S., F.J. Warren, J.E. Lacroix et E. Bush (eds.) (2008), *Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2007*, gouvernement du Canada, Ottawa.
- Maclure, J. (2004), « Narratives and Counter-Narratives of Identity in Québec », in Alain-G. Gagnon, *Québec: State and Society* (troisième édition), Broadview Press, Petersborough, pp. 33-50.
- Marino, D. et R. Trapasso (2009), « The New Approach to Regional Economics Dynamics: Path Dependence and Spatial Self-Reinforcing Mechanisms », in U. Fratesi et L. Senn, *Growth and Innovation of Competitive Regions*, Springer Verlag Berlin Heidelberg, pp. 329-367.
- OCDE (2004), *Examens territoriaux de l'OCDE : Montréal, Canada*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264105997-fr>.
- OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le MAMROT.
- Osborne, S.P. et N. Flynn (1997), « Managing the Innovative Capacity of Voluntary and Non-Profit Organizations in the Provision of Public Services », *Public Money & Management*, vol. 17, n°4, pp. 1-39.
- O'Toole, K. et N. Burdess (2004), « New community governance in small rural towns: the Australian experience », *Journal of Rural Studies*, vol. 20, n°4, pp. 433-443.
- Sriram, M. S., (1999), « Financial Co-operatives for the New Millenium: A Chronographic Study of the Indian Financial Co-operatives and The Desjardins Movement, Quebec », document de travail, Indian Institute of Management.
- St-Pierre, J. et C. Mathieu (2005), « The Competitiveness of SMEs: Obstacles and the Need for Outside Help », in I.D Salavrakos, *From Small Firms to Multinationals: Industrial, Entrepreneurial, Managerial, Financial, Fiscal, Transaction Cost and Consumer Perspectives in the Era of Globalisation*, ATINER, Athens, pp. 37-52.
- Statistique Canada (2007), *Dictionnaire du Recensement de 2006*, numéro au catalogue : 92-566-XWF, Statistique Canada, Ottawa.



Extrait de :
OECD Rural Policy Reviews: Québec, Canada 2010

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264082151-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Profil économique du Québec rural », dans *OECD Rural Policy Reviews: Québec, Canada 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264082175-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.